



ECF PRO

CATALOGUE

FORMATIONS

**ECF CONDUITE SÉCURITÉ +
SAINT-ESTÈVE**

"Pouvoir s'appuyer sur un partenaire formation de proximité, fiable et réactif, devient un avantage discriminant."



L'ÉDITO

Patrick Mirouse

Président ECF



E

En 30 ans, ECF et sa marque dédiée aux professionnels, ECF PRO, se sont imposées parmi les acteurs majeurs de la formation professionnelle des métiers des transports, de la logistique, des TP et de la sécurité.

Organisation nationale, mais reposant sur un réseau d'entreprises associées, ECF PRO a su allier la souplesse d'entreprises inscrites dans leurs territoires, et la capacité à proposer des formations avec les moyens et l'homogénéité d'une structure nationale.

Dans une période où la pénurie de collaborateurs formés, opérationnels rapidement et maîtrisant les différents aspects de leur métier devient particulièrement sensible, pouvoir s'appuyer sur un partenaire formation de proximité, fiable et réactif, devient un avantage discriminant.

Avec ses 96 centres dédiés à la formation professionnelle, ses 600 véhicules et ses 1 000 collaborateurs, ECF PRO est à même de vous accompagner du sourcing de vos futurs collaborateurs à leur formation et leur évaluation à leur poste de travail.

Vous êtes en train de consulter notre nouveau catalogue de formations qui vous présente l'ensemble des actions qui seront réalisées au cours de l'année à venir dans l'ensemble de nos instituts de formation professionnelle.

Vous pourrez constater que nous nous sommes attachés à vous proposer une offre complète, au plus près de vos besoins, à un rythme qui vous permettra de former vos collaborateurs (ou futurs collaborateurs) tout au long de l'année.

En mon nom et celui de l'ensemble des équipes d'ECF PRO, je vous assure de notre implication à vos côtés.

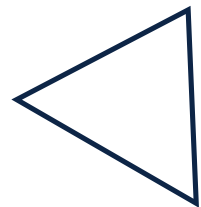




SOMMAIRE

Catalogue de formations ECF PRO

Saint-Estève



01.

PRÉSENTATION

Qui sommes nous ?	06
Nos engagements	08
La garantie d'une formation de qualité	09
Financements : les aides et dispositifs	10
Réduire notre impact environnemental	12
Nos outils au service de l'apprentissage	13
Nos services dédiés aux entreprises	14
Recrutement, ECF vous accompagne !	15
ECF Prévention : management du risque routier	16
Nos offres Grands Comptes	18

02.

FORMATIONS & MÉTIERS

Transport	20
Manutention et levage	53
Bâtiment et travaux publics	68
Sécurité routière	79
Sécurité au travail	84

03.

CONTACTS

Notre centre de formation	96
Notre calendrier prévisionnel	97
Une équipe à votre écoute	98

UN RÉSEAU DE PROXIMITÉ !

Un peu d'histoire

Créée en 1970, ECF est devenue aujourd'hui le leader français de l'apprentissage de la conduite grâce à son réseau d'écoles de conduite de proximité et de centres d'éducation et de sécurité routière.

Dans le même temps, ECF s'est imposée dans la formation des conducteurs professionnels, avec une très nette accélération à partir des années 90. En s'appuyant sur ses savoir-faire d'éducateur, de préventeur et sa connaissance des besoins des employeurs et des entreprises, ECF PRO, marque dédiée aux professionnels, s'est progressivement imposée comme un acteur incontournable de la formation initiale et continue dans les métiers des transports, de la logistique et de la sécurité des collaborateurs de nos entreprises clientes.

Fidèle à sa volonté de proximité et d'ancrage dans les territoires, ECF PRO compte désormais 96 instituts de formation professionnelle répartis en France métropolitaine et dans les DROM.



ÊTRE À L'ÉCOUTE DE NOS CLIENTS ET FAIRE DE LA FORMATION UN RÉEL OUTIL

Engagés depuis plus de 30 ans dans les domaines de la formation professionnelle, nous voulons faire de la formation un véritable outil au service de nos clients :

- ▶ Un outil de performance pour les entreprises quelles que soient leurs dimensions et leurs implantations
- ▶ Un outil d'accès à l'emploi pour les demandeurs d'emploi ou les salariés en reconversion professionnelle
- ▶ Un outil d'accompagnement des politiques locales

NOS DOMAINES DE COMPÉTENCES

Souhaitant accompagner nos clients dans leurs besoins de formation, nous intervenons dans plusieurs domaines :



Transport



Manutention & levage



Logistique & exploitation



Sécurité au travail



Bâtiment & travaux publics



Les métiers de l'auto-école



Sécurité routière



Formation de formateurs

Au-delà de la fonction "formation", nous accompagnons également nos élèves dans leur recherche d'emploi, et les entreprises dans leur recherche de nouveaux collaborateurs.





NOS ENGAGEMENTS !

Choisissez ECF PRO comme partenaire de votre formation !

1/ Proche de vous

Il existe des moments clés dans la vie d'une entreprise ou d'une personne, rythmés par des défis à relever, des projets à mener et à sécuriser... Nos conseillers en formation sont présents à chaque étape et vous accompagnent dans l'élaboration de réponses pédagogiques adaptées.

2/ Des réponses adaptées à vos besoins

Stages inter-entreprises ou dans vos locaux, formations présentiels, multimodales ou distancielles, digitalisation de vos formations... Nous nous attachons à vous fournir la réponse la plus adaptée à vos besoins. Un besoin spécifique ? Nous construisons pour vous et avec vous une offre sur-mesure.

3/ Une expertise et un savoir-faire

Experts dans leur domaine et à l'écoute de vos besoins, nos conseillers en formation sont là pour vous accompagner dans le choix de la formation la plus adaptée. Nos formateurs s'appuient sur une méthode pédagogique active (temps d'échange, mises en situation, exercices pratiques...) pour vous faire monter en compétences et vous préparer à un métier.

4/ Une offre de formation toujours à la pointe

Nous sommes engagés dans un processus de formation continue de nos formateurs et conseillers en formation, via des contrôles et renforcement des connaissances réguliers, pour vous garantir une offre toujours à la pointe de l'actualité et des réglementations.

5/ Des processus qualité qui garantissent votre satisfaction partout en France

La démarche qualité ISO 9001 initiée en 2000 a pour objectif d'assurer à tous nos clients le même niveau de qualité de prestations quel que soit le lieu de formation et une amélioration continue à travers des processus communs, un outils de gestion adapté, des supports pédagogiques nationaux, une animation et un pilotage de la démarche qualité centralisée.

Un seul objectif : votre réussite !

Notre seul objectif est de vous assurer la meilleure des formations avec les meilleurs outils pour des résultats positifs.



LA GARANTIE D'UNE FORMATION DE QUALITÉ !

Nous nous engageons à respecter les normes de qualité les plus strictes dans chacune de nos activités, notamment la création de contenus, de méthodes et d'outils pédagogiques. Cet engagement garantit la satisfaction et la fidélisation de nos clients partout en France.

NOS AGRÉMENTS

Chaque formation certifiante et diplômante que nous dispensons est soumise à des agréments locaux et/ou nationaux qui garantissent le respect du cahier des charges réglementaire de la formation :

- Agréments préfectoraux pour les permis du groupe lourd
- Agréments régionaux du ministère du transport (DREAL) pour les formations FIMO et FCO
- Agréments locaux du ministère du travail (DREETS) pour les titres professionnels
- Certification CACES® nationale pour les évaluations CACES®



NOTRE POLITIQUE QUALITÉ

L'ensemble du réseau est engagé dans une politique commune :

- L'innovation en matière de formation et de services associés
- L'optimisation de nos process
- La garantie de cohérence de notre réseau
- Le développement de l'apprentissage
- La réduction de notre impact environnemental

LA CERTIFICATION COLLECTIVE ISO 9001

Nous veillons à ce que tous nos centres respectent les règles de la norme ISO 9001 et mettent régulièrement à jour leurs connaissances et leurs pratiques.

La définition et la mise en œuvre de processus de qualité partagés garantissant la fiabilité des services fournis à nos clients partout en France.

LES FINANCEMENTS

Un des enjeux fixés par le gouvernement est de permettre à chaque individu de pouvoir se former tout au long de sa carrière, quelle que soit sa situation, pour se maintenir à son poste ou évoluer vers d'autres métiers.

Pour y parvenir, les dispositifs de financement sont nombreux. Que vous soyez salarié, demandeur d'emploi, en reconversion ou formateur, il y a forcément un financement adapté à votre projet professionnel !

Nos conseillers vous accompagnent dans les démarches vers les financements les plus adaptés.

► APERÇU DES PRINCIPAUX DISPOSITIFS DE FINANCEMENT POSSIBLES

Le compte professionnel de formation

Ce dispositif permet à toute personne active, d'acquérir des droits à la formation mobilisables tout au long de sa vie professionnelle.

L'objectif du CPF : Vous inciter à vous former pour vous aider à progresser dans votre carrière et favoriser votre employabilité sur le marché du travail, y compris pour vous reconverter. Que vous soyez salarié du secteur public ou privé, indépendant, demandeur d'emploi déjà salarié, bénévole, réserviste ou en service civique, c'est la solution de financement vers laquelle vous pouvez vous tourner en priorité.

Pour en savoir plus : [Mon Compte Formation](#).



Le projet de transition professionnelle (PTP)

Ce dispositif permet aux salariés souhaitant changer de métier ou de profession de financer des formations certifiantes en lien avec leur projet sans avoir à démissionner. Dans ce cadre, le salarié peut bénéficier d'un droit de congé de formation et d'un maintien de sa rémunération pendant toute la durée de sa formation.

Pour en savoir plus : <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-des-salaries/article/projet-de-transition-professionnelle>

L'alternance

Véritable passerelle pour l'emploi et l'insertion professionnelle, l'alternance permet de se former à un métier et de s'intégrer plus facilement à la vie et à la culture de l'entreprise. Cette solution allie travail en entreprise et formation théorique.

Le recrutement d'un salarié en alternance peut être encadré par deux types de contrats : le contrat d'apprentissage ou le contrat de professionnalisation. Ils répondent au même objectif de montée en compétences du salarié en combinant travail en entreprise et formation théorique mais présentent des avantages et objectifs de formation différents. La formation en alternance est financée par l'OPCO dont dépend l'entreprise d'accueil.

Pour en savoir plus : <https://www.alternance.emploi.gouv.fr/accueil>





L'aide individuelle à la formation (AIF)

Il est possible pour les demandeurs d'emploi de solliciter Pôle Emploi pour le financement d'une action de formation. Cette aide est mobilisée par Pôle Emploi uniquement lorsque les frais pédagogiques ne sont pas pris en charge partiellement ou totalement par d'autres dispositifs.

Le projet de formation doit être validé par votre conseiller avant tout financement. Ce dernier accèdera ou non à votre demande en fonction du contenu, des coûts pédagogiques et de la durée de l'action de formation.

Pour en savoir plus : [L'Aide individuelle à la formation - Pôle emploi](#)



La préparation opérationnelle à l'emploi (POE)

C'est une formation co-construite par l'entreprise ou la branche professionnelle et Pôle Emploi pour permettre aux demandeurs d'emploi d'acquérir, ou de développer, les compétences professionnelles nécessaires pour être embauché. C'est une réponse rapide et sur-mesure aux métiers en tension.

Pour en savoir plus : [Préparation opérationnelle à l'emploi](#)

L'AGEFIPH

L'aide AGEFIPH a pour objectif de permettre à une personne en situation de handicap d'acquérir, par la formation, les compétences nécessaires pour un accès durable à l'emploi. Cette aide finance des formations de remise à niveau, des formations qualifiantes ou certifiantes. Elle est prescrite par votre conseiller Pôle Emploi, Cap Emploi ou Mission locale. Son montant dépend des cofinancements prévus par les dispositifs de droit commun.

Financement de la formation des travailleurs indépendants

Les travailleurs indépendants tels que les gérants, les auto-entrepreneurs, les entrepreneurs individuels, les professions libérales, commerçants et artisans versent une Contribution à la Formation Professionnelle (CPF) auprès du Fonds d'Assurance Formation (FAF) dont dépend la nature de leur activité. Ce fond assure la prise en charge des frais de formation. Depuis 2020, les travailleurs indépendants peuvent faire les demandes sur le site moncompteactivite.gouv.fr, comme tout salarié. Pour connaître les budgets, il faut se rapprocher du FAF dont dépend le travailleur.

RÉDUIRE NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL



C'est dans un souci de **réduction de notre impact environnemental** que nous nous sommes **engagés dans une démarche de développement durable**.

Voici les gestes que nous mettons en place au quotidien dans l'ensemble de nos centres de formation professionnelle.

Simulateurs

Utilisation de simulateurs pour l'apprentissage d'une partie de la conduite.

E-learning et classe virtuelle

Pour diminuer les déplacements des stagiaires.



Éco-conduite

L'éco-conduite est intégrée à toutes nos formations.

Covoiturage et transports en commun

Nous incitons et favorisons ces pratiques.

Consommation énergétique

Limite à 19°C en moyenne pour le chauffage en hiver.
Activation de la clim si la température intérieure dépasse 26°C en été et débranchement des appareils après utilisation.



NOS OUTILS

AU SERVICE DE L'APPRENTISSAGE

Afin de former les professionnels du **transport**, de la **logistique** et du **BTP**, nous intégrons pleinement les outils numériques et innovants dans nos formations.

Notre **objectif** ? Proposer aux stagiaires une expérience d'apprentissage toujours plus riche et dynamique, tout en optimisant l'efficacité pédagogique !



My ECF PRO, la plateforme d'apprentissage en ligne

Espace entièrement dédié à l'accompagnement des élèves, My ECF PRO est une solution accessible partout et à tout moment, offrant une vraie flexibilité.

Les stagiaires y retrouvent des contenus interactifs variés adaptés à leur formation (supports de cours, vidéos, quiz, exercices...) et ont accès à une bibliothèque de ressources constamment enrichie.

My ECF PRO propose aussi un accompagnement global à travers des classes virtuelles animées par nos formateurs, et un suivi précis de la progression de chaque stagiaire, permettant d'ajuster la formation et d'augmenter les chances de réussite de chacun.

Le simulateur 3T5

Imaginé en collaboration avec ECF PRO, le simulateur de conduite "3T5" vient enrichir la formation des conducteurs routiers professionnels.

A travers des vidéos de situations de conduite, des exercices interactifs et des simulations de conduite, cette solution individualisée et immersive permet d'assurer une formation complète à tous les clients, et ce pour les permis C, D et E.



La réalité virtuelle

Fort de ces expériences, ECF PRO cherche à aller encore plus loin dans les méthodes d'apprentissage !

C'est la raison pour laquelle nos équipes expérimentent la réalité virtuelle, avec comme objectif un déploiement prochain.

NOS SERVICES

DÉDIÉS AUX ENTREPRISES

Les webinaires

Avec comme objectif de communiquer sur les nouveautés réglementaires liées à vos secteurs professionnels, nous mettons en place des webinaires clairs et concis pour vous informer lorsqu'un changement important survient.

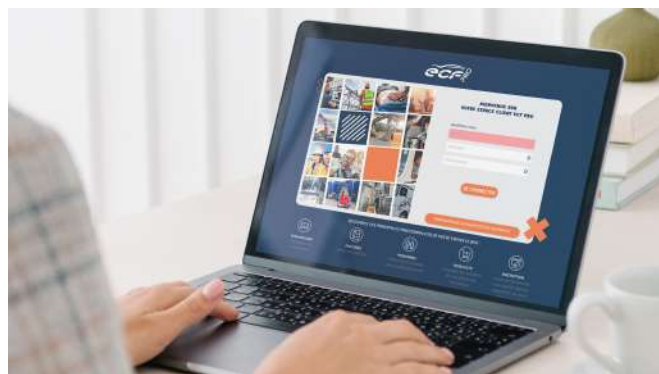
L'espace client ECF PRO

Cette fois dédié aux entreprises, l'espace client ECF PRO est un espace permettant un suivi et une gestion des formations.

L'outil propose de nombreuses fonctionnalités comme la récupération de documents (feuilles d'émarginements, factures...), les alertes pour les recyclages de formation ou encore les réservations de nouvelles sessions.

La newsletter ECF PRO NEWS

Afin de vous tenir informé, nous vous envoyons tous les deux mois une newsletter résumant les nouvelles réglementations, les actualités professionnelles, les nouveautés ECF PRO et nos conseils du moment.



RECRUTEMENT, ECF VOUS ACCOMPAGNE !

Nous vous accompagnons dans le recrutement de vos futurs collaborateurs.

Le recrutement est aujourd'hui un enjeu stratégique pour les entreprises. Pourtant, recruter peut se révéler être un exercice particulièrement délicat et chronophage.

En effet, vous n'avez pas toujours le temps pour sourcer ou traiter les candidatures. Vous recevez spontanément des centaines de candidatures pour certains postes, ou à l'inverse, vous peinez à trouver des candidats sur d'autres.

Confiez-nous vos recrutements ! Nous dénichons les talents dont vous avez besoin et les formons, selon une méthodologie qui a fait ses preuves. Notre aide au recrutement constitue un atout stratégique à forte valeur ajoutée au service de votre entreprise.

COMMENT POUVONS-NOUS VOUS AIDER ?

- 1. Définir vos besoins**
Fiches de postes, profils de recrutement.
- 2. Vous proposer "le bon" candidat**
CV, bilan, entretien, résultats tests...
- 3. Rechercher et préselectionner vos candidats potentiels**
Communication, journée d'information collective, entretiens.
- 4. Former et qualifier vos futurs collaborateurs**
Préparation au métier.
Objectif : être tout de suite opérationnel.



LE PETIT +

Vous accédez à nos stagiaires formés en fin de parcours métier.



ECF PRÉVENTION

Management du risque routier et de la mobilité

Notre concept d'intervention s'appuie sur les recherches et les pratiques les plus avancées en sécurité routière pour répondre à votre ambition de réduire les risques routiers professionnels tout en développant des comportements écoresponsables.

VOTRE PROJET
D'ENTREPRISE

VOTRE
CONTEXTE

VOS
RESSOURCES

VOS
PRATIQUES

ECF Prévention saura vous accompagner à chacun de ces niveaux hiérarchiques pour donner à votre entreprise les moyens de **limiter les risques liés aux déplacements** et entrer dans un **contexte de mobilité durable et apaisée**.

Un accompagnement et des solutions adaptés à votre entreprise, vos collaborateurs et vos problématiques

Nous accompagnons votre entreprise pour construire et concrétiser son plan de prévention du risque routier, et vos collaborateurs pour leur donner les moyens d'adhérer à votre projet de réduction des risques routiers :



Partage avec les dirigeants
de notre philosophie d'action



Audit et diagnostic
au sein de l'entreprise



Définition des actions de
prévention et mise en oeuvre



Évaluation et suivi
des actions

Notre approche est parfaitement **adaptée à l'entreprise, à la diversité des profils des conducteurs et à la variété de leurs missions**.

Elle **implique l'ensemble des collaborateurs**, des équipes dirigeantes aux opérateurs terrain, pour une efficacité optimale.

Les avantages pour votre entreprise

- Une diminution de la fréquence et de la gravité des accidents
- Une réduction des coûts d'utilisation de votre parc de véhicules : carburant, énergie, entretien (pneumatiques, disques, plaquettes...), poste d'exploitation...
- Une utilisation rationnelle des véhicules dans le respect de l'environnement
- Moins de stress pour les professionnels qui sont sur la route et un transfert naturel sur leur conduite personnelle

Des offres pour répondre à vos besoins spécifiques !

DIAGNOSTIC

Une analyse prenant en compte l'ensemble des niveaux hiérarchiques du risque routier :

- Votre projet de prévention et de vos motivations
- Vos contextes d'activité et de déplacements
- Vos ressources pour la prévention
- Vos activités au sein de l'entreprise et les niveaux de risque associés

COMMUNICATION

Information et sensibilisation de vos collaborateurs au travers de campagnes d'affichage, e-learning...

FORMATION

- Formation des managers et des conducteurs
- Formation risque routier & éco-conduite
- Entretiens post accidents, post-infractions
- Coaching de conduite sur route risques routiers et éco-conduite...

ÉVÈNEMENTIEL

Une opération de communication à l'image de votre entreprise pour sensibiliser vos salariés et induire une prise de conscience immédiate (journées à thèmes, ateliers de simulation...).

► NOS MOYENS

Une opération de communication à l'image de votre entreprise pour sensibiliser vos salariés et induire une prise de conscience immédiate (journées à thèmes, ateliers de simulation...).

- Une équipe spécifique entièrement dédiée au risque routier au sein des entreprises
- Un interlocuteur unique
- Plus de 60 centres experts labellisés "Risque routier ECF" répartis sur l'ensemble du territoire
- Un département de recherche et d'ingénierie pédagogique
- 52 années d'expérience dans la sécurité routière

NOTRE OFFRE



GRANDS COMPTES

Des offres et des solutions sur l'ensemble du territoire

Vous êtes un groupe, une entreprise ou un acteur institutionnel de dimension nationale, et vous souhaitez optimiser le déploiement de vos plans de développement des compétences et de formations.

ECF PRO, au travers de son agence commerciale nationale grands comptes, accompagne les départements ressources humaines, formations et achats pour travailler avec vous sur les conditions organisationnelles, pédagogiques et tarifaires adaptées sur l'ensemble du territoire.

ECF PRO compte aujourd'hui plus de 100 accords, contrats et marchés nationaux parmi lesquels nous comptons des pouvoirs adjudicateurs, des entités adjudicatrices, des OPCO, et bien sûr les grands comptes majeurs emblématiques de tous les secteurs d'activités dont ceux des transports, des services, de l'environnement, de l'énergie, du BTP, de la grande distribution, ou encore du travail temporaire.



Nos centres de formation sont **certifiés ISO 9001** applicable aux OF depuis 2002 et **Qualiopi**.

Les + de l'offre Grands Comptes

- ▶ **Une gamme de formation étendue** en formation initiale et de recyclage sur l'ensemble des métiers liés aux transport, à la logistique, aux travaux publics, à l'enseignement de la conduite, à la sécurité routière, à l'hygiène et sécurité.
- ▶ **Une réponse pédagogique de proximité partout en France** avec un réseau de plus de 90 centres de formation professionnelle en France.
- ▶ **Une réponse administrative adaptée** reposant sur un guichet unique national ou sur des interlocuteurs régionaux en lien direct avec vos clients internes.
- ▶ **Un suivi et un reporting personnalisés**
- ▶ **L'optimisation permanente du coût total d'acquisition (TCO)**



Pour en savoir plus pour les RFI, RFQ, RFP et AO*
Contactez l'agence commerciale nationale grands comptes

04 91 32 31 00

Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

*RF (Request For Informations), RFQ (Request For Quotation), RFP (Request For Proposal), AO (Appels d'Offres)





DOMAINE

TRANSPORT



CODE DE LA ROUTE : ÉPREUVE THÉORIQUE GÉNÉRALE (ETG)

ECF T010 indice 08 du 30/04/2021



🎯 PUBLIC CONCERNÉ :

Tous les candidats aux permis de conduire des catégories B1, B, BE, C, D, CE, DE, C1, D1, C1E, D1E.

✅ PRÉ-REQUIS :

- Être apte médicalement par rapport au permis de conduire BEA et du groupe lourd
- Être titulaire de l'attestation scolaire de sécurité routière de niveau 2 ou de l'attestation de sécurité routière

👤 **ÂGE** : À partir de 15 ans

🏫 **TYPE D'ENSEIGNEMENT** : Formation en présentiel

🕒 **DURÉE** : Minimum 14h

👥 **EFFECTIF** : Nous contacter

💰 **TARIF** : Voir la grille tarifaire en annexe



sous le code certif info 54664.

▶ OBJECTIF

Être capable d'acquérir les connaissances nécessaires à la conduite d'un véhicule des catégories de permis de conduire B1, B, BE, C, D, CE, DE, C1, D1, C1E, D1E, en sécurité.

▶ PROGRAMME & CONTENU

Cours préparant à l'ETG :

- L : La circulation routière (signalisation, la vitesse...)
- C : Le conducteur (être en état de conduire...)
- R : La route (conduire dans des conditions difficiles, sur autoroute...)
- U : Les autres usagers de la route
- D : Les notions diverses (permis à points, infractions...)
- A : Les premiers secours
- P : Prendre et quitter son véhicule (s'installer...)
- M : La mécanique et les équipements
- S : La sécurité du passager et du véhicule
- E : L'environnement (choisir son véhicule, être éco-conducteur...)

Les thèmes de formation liés à l'alcool et aux stupéfiants, la vitesse, le défaut de port de ceinture de sécurité, les distracteurs, les distances de sécurité, les divers usagers de la route, les classes d'âge, les conditions climatiques... sont abordés dans les différents cours.

▶ DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Admissibilité permettant d'être présenté aux épreuves pratiques de l'examen du permis de conduire des catégories B1, B, BE, C, D, CE, DE, C1, D1, C1E, D1E.

Attestation de fin de formation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



PRÉPARATION AU PERMIS B VÉHICULE DE TOURISME

ECF T070 indice 08 du 28/04/2021



🎯 PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne souhaitant conduire un véhicule entrant dans la catégorie concernée.

✅ PRÉ-REQUIS :

- Être titulaire de l'Épreuve Théorique Générale depuis moins de 5 ans
- Avoir réalisé une évaluation initiale qui détermine le volume de formation nécessaire
- Dans le cas de certains handicaps, avoir passé le contrôle médical préalable auprès d'un médecin de ville agréé par le préfet du département du lieu de résidence

👤 **ÂGE** : À partir de 17 ans

📺 **TYPE D'ENSEIGNEMENT** : Formation en présentiel

🕒 **DURÉE** : Minimum 20h

👥 **EFFECTIF** : Nous contacter

💰 **TARIF** : Voir la grille tarifaire en annexe



sous le code certif info 54664.

▶ OBJECTIF

Être capable de conduire en toute sécurité un véhicule de la catégorie B (n'excédant pas 3,5 tonnes de PTAC, ou ne comportant pas, outre le siège du conducteur, plus de huit places assises).

▶ PROGRAMME & CONTENU

Atteindre et valider les compétences du programme de formation du permis B construit en relation avec le Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC) autour de quatre compétences globales et trente-deux compétences associées.

- Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- Compétences 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Compétences 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

▶ DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Permis de conduire de la catégorie B, avec validité de 15 ans et renouvellement administratif.
Attestation de fin de formation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



LES PERMIS DANS LE TRANSPORT

MARCHANDISES ET VOYAGEURS

► VÉHICULES LÉGERS

PERMIS B



Véhicule automobile d'un PTAC de 3,5 tonnes.
9 personnes places assises maximum (conducteur compris).
Possibilité d'atteler une remorque dont le PTAC est de 750 kg.

PERMIS B96



Véhicule de catégorie B (PTAC \leq 3,5 tonnes) attelé d'une remorque dont le PTAC $>$ 750 kg et \leq 3,5 tonnes, lorsque la somme des PTAC est \leq 4,25 tonnes.

PERMIS BE



Véhicule de catégorie B (PTAC \leq 3,5 tonnes) attelé d'une remorque dont le PTAC $>$ 750 kg et \leq 3,5 tonnes, lorsque la somme des PTAC est $>$ 4,25 tonnes.

► VÉHICULES LOURDS

PERMIS C1



Véhicule affecté au transport de marchandise ou de matériel :

- PTAC $>$ 3,5 tonnes et \leq 7,5 tonnes.
- 9 places assises maximum (conducteur compris).

 Possibilité d'atteler une remorque dont le PTAC \leq 750 kg.

PERMIS C1E



Véhicule de catégorie C1 attelé d'une remorque dont le PTAC $>$ 750 kg, ou véhicule de catégorie B attelé d'une remorque dont le PTAC $>$ 3,5 tonnes.
PTAC \leq 12 tonnes.

PERMIS C



Véhicule affecté au transport de marchandises :

- PTAC $>$ 3,5 tonnes
- 9 places assises maximum (conducteur compris)

 Possibilité d'atteler une remorque dont le PTAC \leq 750 kg.

PERMIS CE



Véhicule de catégorie C attelé d'une remorque dont le PTAC $>$ 750 kg.

PERMIS D1



Véhicule affecté au transport de personnes :

- 17 places assises maximum (conducteur compris)
- Longueur \leq 8 mètres

 Possibilité d'atteler une remorque dont le PTAC \leq 750 kg.

PERMIS D1E



Véhicule de catégorie D1 attelé d'une remorque dont le PTAC $>$ 750 kg.

PERMIS D



Véhicule affecté au transport de personnes :

- Plus de 9 places assises (conducteur compris)
- Plus de 9 personnes (conducteur compris)

 Possibilité d'atteler une remorque dont le PTAC \leq 750 kg.

PERMIS DE



Véhicule de catégorie D attelé d'une remorque dont le PTAC $>$ 750 kg.

PERMIS B96 (7H)

ECF T062.PR indice 05 du 30/04/2021



PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne souhaitant conduire un véhicule avec remorque entrant dans la catégorie concernée.

PRÉ-REQUIS :

- Être titulaire du permis B, en cours de validité

 **ÂGE** : À partir de 18 ans

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT** : Formation en présentiel

 **DURÉE** : Minimum 7h

 **EFFECTIF** : Nous contacter

 **TARIF** : Voir la grille tarifaire en annexe

► OBJECTIF

Être capable de conduire et manoeuvrer un véhicule de la catégorie B, attelé d'une remorque d'un PTAC supérieur à 750 kg et ne dépassant pas 3,5 tonnes. L'addition des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est inférieur à 4,25 tonnes.

► PROGRAMME & CONTENU

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule et effectuer les exercices de maniabilité
- Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Remise d'une attestation de suivi de formation. Le suivi de la formation ne donne le droit de conduire ce type d'ensemble que lorsque l'élève est en possession du titre de conduite correspondant.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



PERMIS BE

ECF T061.PR indice 08 du 30/04/2021



PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne souhaitant conduire un véhicule avec remorque entrant dans la catégorie concernée.

PRÉ-REQUIS :

- Être titulaire de l'Epreuve Théorique Générale ou avoir obtenu son dernier permis depuis moins de 5 ans
- Être titulaire du permis B, en cours de validité

 **ÂGE** : À partir de 18 ans

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT** : Formation en présentiel

 **DURÉE** : Minimum 14h

 **EFFECTIF** : Nous contacter

 **TARIF** : Voir la grille tarifaire en annexe

► OBJECTIF

Être capable de conduire et manoeuvrer un véhicule de la catégorie B, attelé d'une remorque d'un PTAC supérieur à 750 kg et ne dépassant pas 3,5 tonnes. L'addition des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieur à 4,25 tonnes.

► PROGRAMME & CONTENU

Hors circulation, acquérir les connaissances théoriques et pratiques permettant de :

- Répondre à des questions orales
- Réaliser des vérifications usuelles sur les véhicules
- Développer un thème de contrôles ciblés après tirage au sort
- Dételer et atteler la remorque ou semi-remorque
- Maîtriser l'ensemble de véhicules constitué en marche avant à allure faible, en marche arrière et effectuer des arrêts de précision

Circulation :

- Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction, en fonction du gabarit du véhicule
- Circuler dans des conditions normales sur route et en agglomération
- Connaître les situations présentant des difficultés particulières

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Permis de conduire de la catégorie BE, avec validité de 15 ans et renouvellement administratif.
Attestation de fin de formation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



PERMIS C

ECF T021 indice 03 du 13/07/2021



🎯 PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne souhaitant conduire un véhicule affecté au transport de marchandises de plus de 3,5 T de PTAC (Poids Total Autorisé en Charge).

✅ PRÉ-REQUIS :

- Être titulaire du permis B en cours de validité
- Être titulaire de l'Epreuve Théorique Générale ou avoir obtenu son dernier permis depuis moins de cinq ans
- Être reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé pour les permis de conduire (ou de la commission médicale des permis de conduire)
- Avoir procédé à l'enregistrement de la demande de Permis en ligne sur le site ANTS

 **ÂGE :** À partir de 18 ans

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT :** Formation en présentiel

 **DURÉE :** Minimum 70h

 **EFFECTIF :** Nous contacter

 **TARIF :** Voir la grille tarifaire en annexe

▶ MÉTIERS VISÉS

Conducteur d'un véhicule ou d'un ensemble de véhicules (selon permis détenus) de transport de marchandises.

▶ OBJECTIF

Être capable de conduire un véhicule isolé de transport de marchandises de plus de 3,5 tonnes de Poids Total Autorisé en Charge (P.T.A.C.).

▶ PROGRAMME & CONTENU

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule et effectuer les exercices de maniabilité
- Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

▶ DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Permis de conduire de la catégorie C.
Attestation de fin de formation.



sous le code certif info 54660.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.





LE MOT DE L'EXPERT



Fabien

Formateur à Pamiers (09)

"Lors de ma formation au permis C, j'accorde une importance particulière à la **connaissance du véhicule** : savoir qu'un véhicule lourd dispose d'une boîte de vitesses particulière, comprendre le fonctionnement de celle-ci et savoir la manipuler, avoir une bonne connaissance du gabarit de son véhicule (longueur, largeur, hauteur et porte-à-faux), puisque lors de la phase circulation, l'élève est amené à rencontrer diverses situations au cours desquelles il devra mener son véhicule en toute sécurité, tant pour lui que pour celles des autres.

Et enfin, il faudra insister sur l'importance du regard et de l'attention. Porter son regard loin et autour de soi pour être toujours informé sur ce qui se passe ou va se passer, pour pouvoir anticiper et mettre en oeuvre sa décision. L'anticipation est plus importante en PL qu'en voiture, du fait de la masse du véhicule."

Flashez le QR code



Ou cliquez pour
visionner la vidéo



Découvrez le témoignage
vidéo de Michaël



PERMIS C1

ECF T022 indice 04 du 21/07/2021



🎯 PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne souhaitant conduire un véhicule affecté au transport de marchandises de plus de 3,5 tonnes de PTAC (Poids Total Autorisé en Charge) et inférieur ou égal à 7,5 tonnes.

✓ PRÉ-REQUIS :

- Être titulaire du permis B en cours de validité
- Être titulaire de l'Epreuve Théorique Générale ou avoir obtenu son dernier permis depuis moins de cinq ans
- Être reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé pour les permis de conduire (ou de la commission médicale des permis de conduire)
- Avoir procédé à l'enregistrement de la demande de permis en ligne sur le site ANTS

 **ÂGE :** À partir de 18 ans

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT :** Formation en présentiel

 **DURÉE :** Minimum 35h

 **EFFECTIF :** Nous contacter

 **TARIF :** Voir la grille tarifaire en annexe



sous le code certif info 81133.

► MÉTIERS VISÉS

Conducteur de véhicules d'une MMA (Masse Maximale Admissible) supérieure à 3,5 tonnes et inférieur à 7,5 tonnes.

► OBJECTIF

Être capable de conduire un véhicule isolé de transport de marchandises de plus de 3,5 tonnes de Poids Total Autorisé en Charge (PTAC) et inférieur ou égal à 7,5 tonnes.

► PROGRAMME & CONTENU

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule et effectuer les exercices de maniabilité
- Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Permis de conduire de la catégorie C1.
Attestation de fin de formation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



PERMIS CE

ECF T031 indice 04 du 21/07/2021



🎯 PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne souhaitant conduire un ensemble de véhicules affecté au transport de marchandises dont le véhicule tracteur entre dans la catégorie C, attelé d'une remorque ou semi-remorque de plus de 750 kg de PTAC (Poids Total Autorisé en Charge).

✓ PRÉ-REQUIS :

- Être titulaire du permis C, en cours de validité
- Être titulaire de l'Épreuve Théorique Générale ou avoir obtenu son dernier permis depuis moins de cinq ans
- Être reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé pour les permis de conduire (ou de la commission médicale des permis de conduire)
- Avoir procédé à l'enregistrement de la demande de Permis en ligne sur le site ANTS

 **ÂGE :** À partir de 21 ans

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT :** Formation en présentiel

 **DURÉE :** Minimum 70h

 **EFFECTIF :** Nous contacter

 **TARIF :** Voir la grille tarifaire en annexe



sous le code certif info 81306.

► MÉTIERS VISÉS

Conducteur de véhicules d'une MMA (Masse Maximale Admissible) supérieure à 3,5 tonnes attelés d'une remorque d'un PTAC supérieur à 750 kg.

► OBJECTIF

Être capable de conduire un ensemble de véhicules couplés dont le véhicule tracteur entre dans la catégorie C attelé d'une remorque ou semi-remorque dont le PTAC est supérieur à 750 kg.

► PROGRAMME & CONTENU

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule et effectuer les exercices de maniabilité
- Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Permis de conduire de la catégorie CE.
Attestation de fin de formation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



PERMIS C1E

ECF T032 indice 04 du 21/07/2021

PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne souhaitant conduire un ensemble de véhicules couplés dont le véhicule tracteur entre dans la catégorie C1, attelé d'une remorque d'un PTAC supérieur à 750 kg, ou un ensemble de véhicules couplés dont le véhicule tracteur de catégorie B, attelé d'une remorque de PTAC supérieur à 3,5 tonnes.

PRÉ-REQUIS :

- Être titulaire du permis C1, en cours de validité
- Être titulaire de l'Épreuve Théorique Générale ou avoir obtenu son dernier permis depuis moins de cinq ans
- Être reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé pour les permis de conduire (ou de la commission médicale des permis de conduire)
- Avoir procédé à l'enregistrement de la demande de Permis en ligne sur le site ANTS

 **ÂGE :** À partir de 18 ans

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT :** Formation en présentiel

 **DURÉE :** Minimum 21h

 **EFFECTIF :** Nous contacter

 **TARIF :** Voir la grille tarifaire en annexe



sous le code certif info 81134.



► MÉTIERS VISÉS

Conducteur d'un ensemble de véhicules couplés dont le véhicule tracteur entre dans la catégorie C1 attelé d'une remorque dont le PTAC est supérieur à 750 kg.

► OBJECTIFS

Être capable de conduire un ensemble de véhicules couplés dont le véhicule tracteur entre dans la catégorie C1 attelé d'une remorque dont le PTAC est supérieur à 750 kg.

Être capable de conduire un ensemble de véhicules couplés dont le véhicule tracteur entre dans la catégorie B, attelé d'une remorque ou semi-remorque de PTAC supérieur à 3,5 tonnes.

► PROGRAMME & CONTENU

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule et effectuer les exercices de maniabilité
- Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Permis de conduire de la catégorie C1E.
Attestation de fin de formation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



PERMIS D

ECF T041 indice 04 du 21/07/2021



PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne souhaitant conduire un véhicule affecté au transport de voyageurs pouvant transporter plus de huit personnes, conducteur non compris.

PRÉ-REQUIS :

- Être titulaire du permis B en cours de validité
- Être titulaire de l'Épreuve Théorique Générale ou avoir obtenu son dernier permis depuis moins de cinq ans
- Être reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé pour les permis de conduire (ou de la commission médicale des permis de conduire)

 **ÂGE** : À partir de 21 ans

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT** : Formation en présentiel

 **DURÉE** : Minimum 70h

 **EFFECTIF** : Nous contacter

 **TARIF** : Voir la grille tarifaire en annexe



sous le code certif info 54662.

► MÉTIERS VISÉS

Conducteur d'un véhicule de transport de personnes de plus de 9 places, conducteur compris.

► OBJECTIF

Être capable de conduire un véhicule de transport en commun pouvant transporter plus de huit personnes, conducteur non compris.

► PROGRAMME & CONTENU

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule et effectuer les exercices de maniabilité
- Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Permis de conduire de la catégorie D.
Attestation de fin de formation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



PERMIS DE

ECF T051 indice 04 du 21/07/2021



PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne souhaitant conduire un véhicule affecté au transport de voyageurs pouvant transporter plus de huit personnes, conducteur non compris, attelé d'une remorque dont le PTAC dépasse 750kg.

PRÉ-REQUIS :

- Être titulaire du permis B en cours de validité
- Être titulaire de l'Epreuve Théorique Générale ou avoir obtenu son dernier permis depuis moins de cinq ans
- Être reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé pour les permis de conduire (ou de la commission médicale des permis de conduire)

 **ÂGE** : À partir de 24 ans

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT** : Formation en présentiel

 **DURÉE** : Minimum 70h

 **EFFECTIF** : Nous contacter

 **TARIF** : Voir la grille tarifaire en annexe



sous le code certifi info 81136.

► MÉTIERS VISÉS

Conducteur d'un véhicule affecté au transport de personnes auquel est attelée une remorque dont le PTAC dépasse 750 kg.

► OBJECTIF

Être capable de conduire un véhicule de transport en commun de plus de 9 places assises (y compris le chauffeur), auquel est attelée une remorque de plus de 750 kg de Poids Total Autorisé en Charge (PTAC).

► PROGRAMME & CONTENU

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule et effectuer les exercices de maniabilité
- Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Permis de conduire de la catégorie DE.
Attestation de fin de formation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



FIMO MARCHANDISES

ECF T111 indice 08 du 12/01/2022



🎯 PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne débutante, souhaitant, exercer une activité de transport de marchandises dans un cadre professionnel (compte d'autrui ou compte propre, salarié ou indépendant), quels que soient leurs secteurs d'activité, ou dans le cadre associatif.

✅ PRÉ-REQUIS :

- Être titulaire du permis C ou CE ou CI ou CIE en cours de validité

👤 **ÂGE** : À partir de 21 ans

📖 **TYPE D'ENSEIGNEMENT** : Formation en présentiel

🕒 **DURÉE** : Minimum 140h

👥 **EFFECTIF** : Nous contacter

💰 **TARIF** : Voir la grille tarifaire en annexe



sous le code RS 5769.

▶ MÉTIERS VISÉS

Conducteur d'un véhicule de transport de marchandises de plus de 3,5 tonnes.

▶ OBJECTIF

Être capable d'effectuer un acte de Transport de Marchandises dans le cadre professionnel ou dans le cadre associatif, dans le respect de la sécurité et de la réglementation professionnelle en assurant un service de qualité à l'aide d'un véhicule affecté au transport de marchandises de plus de 3,5 tonnes de PTAC (Poids Total Autorisé en Charge).

▶ PROGRAMME & CONTENU

- Perfectionnement à la conduite rationnelle, axé sur les règles de sécurité
- Application de l'ensemble des réglementations du transport et du travail, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle
- Santé, sécurité routière et sécurité environnementale
- Service, logistique
- Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage

▶ DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Formation Initiale Minimale Obligatoire (FIMO) pour le transport de marchandises, validée par la délivrance d'un certificat de Qualification et d'une carte de qualification de conducteur délivrés par l'imprimerie nationale. Attestation de fin de formation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



PASSERELLE MARCHANDISES

ECF T112 indice 08 du 12/01/2022



PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne titulaire de la qualification initiale de conducteur de transport de voyageurs, souhaitant exercer une activité de transport de marchandises dans un cadre professionnel (compte d'autrui ou compte propre, salarié ou indépendant), quels que soient leurs secteurs d'activité, ou dans le cadre associatif.

PRÉ-REQUIS :

- Être titulaire du permis C ou CE ou C1 ou C1E en cours de validité

 **ÂGE** : À partir de 21 ans

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT** : Formation en présentiel

 **DURÉE** : Minimum 35h

 **EFFECTIF** : Nous contacter

 **TARIF** : Voir la grille tarifaire en annexe



sous le code RS 5769.

► MÉTIERS VISÉS

Conducteur d'un véhicule de transport de marchandises de plus de 3,5 tonnes.

► OBJECTIF

Être capable d'effectuer un acte de Transport de Marchandises dans le cadre professionnel ou dans le cadre associatif, dans le respect de la sécurité et de la réglementation professionnelle en assurant un service de qualité à l'aide d'un véhicule affecté au transport de marchandises de plus de 3,5 tonnes de PTAC (Poids Total Autorisé en Charge).

► PROGRAMME & CONTENU

- Perfectionnement à la conduite rationnelle, axé sur les règles de sécurité
- Application de l'ensemble des réglementations du transport et du travail, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle
- Santé, sécurité routière et sécurité environnementale
- Service, logistique
- Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Formation spécifique dite passerelle pour le transport de marchandises, validée par la délivrance d'un certificat de Qualification et d'une carte de qualification de conducteur délivrés par l'imprimerie nationale.

Attestation de fin de formation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



FIMO VOYAGEURS

ECF T141 indice 09 du 12/01/2022



PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne débutante, souhaitant exercer une activité de transport de Voyageurs dans un cadre professionnel (compte d'autrui ou compte propre, salarié ou indépendant), quels que soient leurs secteurs d'activité, ou dans le cadre associatif.

PRÉ-REQUIS :

- Être titulaire du permis D ou DE ou D1 ou D1E en cours de validité

 **ÂGE :** À partir de 21 ans

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT :** Formation en présentiel

 **DURÉE :** Minimum 35h

 **EFFECTIF :** Nous contacter

 **TARIF :** Voir la grille tarifaire en annexe



sous le code RS 5768.

► MÉTIERS VISÉS

Conducteur d'un véhicule de transport en commun.

► OBJECTIF

Être capable d'effectuer un acte de transport de voyageurs dans le cadre professionnel ou dans le cadre associatif dans le respect de la sécurité et de la réglementation professionnelle en assurant un service de qualité, à l'aide d'un véhicule affecté au transport de voyageurs de plus de 9 places (y compris le conducteur).

► PROGRAMME & CONTENU

- Perfectionnement à la conduite rationnelle, axé sur les règles de sécurité
- Application de l'ensemble des réglementations du transport et du travail, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle
- Santé, sécurité routière et sécurité environnementale
- Service, logistique
- Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Formation Initiale Minimale Obligatoire (FIMO) pour le transport de voyageurs, validée par la délivrance d'un certificat de Qualification et d'une carte de qualification de conducteur délivrés par l'imprimerie nationale. Attestation de fin de formation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



PASSERELLES VOYAGEURS

ECF T142 indice 07 du 12/01/2022



PUBLIC CONCERNÉ :

Conducteurs de véhicules pour la conduite desquels un permis D ou DE ou D1 ou D1E est requis, qui ont obtenu une qualification initiale de conducteur de transport de marchandises et souhaitant obtenir la qualification initiale de conducteur de transport de voyageurs.


PRÉ-REQUIS :

- Justifier du permis de conduire en cours de validité
- Justifier d'une attestation de qualification initiale de conducteur du transport de marchandises (FIMO, titre professionnel, CFP...)

 **ÂGE** : À partir de 18 ans

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT** : Formation en présentiel

 **DURÉE** : Minimum 35h

 **EFFECTIF** : Nous contacter

 **TARIF** : Voir la grille tarifaire en annexe



sous le code RS 5768.

► MÉTIERS VISÉS

Conducteur d'un véhicule de transport en commun.

► OBJECTIF

Être capable d'effectuer un acte de Transport de Voyageurs dans le cadre professionnel ou dans le cadre associatif, dans le respect de la sécurité et de la réglementation professionnelle en assurant un service de qualité à l'aide d'un véhicule affecté au transport de voyageurs.

► PROGRAMME & CONTENU

- Perfectionnement à la conduite rationnelle, axé sur les règles de sécurité
- Application de l'ensemble des réglementations du transport et du travail, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle
- Santé, sécurité routière et sécurité environnementale
- Service, logistique
- Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Formation spécifique dite passerelle pour le transport de voyageurs, validée par la délivrance d'un certificat de Qualification et d'une carte de qualification de conducteur délivrés par l'imprimerie nationale.

Attestation de fin de formation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



FCO MARCHANDISES

ECF T211 indice 09 du 12/01/2022



PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne ayant une qualification initiale de conducteur de transport de marchandises, souhaitant exercer une activité de transport de marchandises dans un cadre professionnel (compte d'autrui ou compte propre, salarié ou indépendant), quels que soient leurs secteurs d'activité, ou dans le cadre associatif.

PRÉ-REQUIS :

- Être titulaire du permis C ou CE ou C1 ou C1E en cours de validité

 **ÂGE** : À partir de 21 ans

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT** : Formation en présentiel

 **DURÉE** : Minimum 35h

 **EFFECTIF** : Nous contacter

 **TARIF** : Voir la grille tarifaire en annexe



sous le code RS 5769.

► MÉTIERS VISÉS

Conducteur d'un véhicule de transport de marchandises de plus de 3,5 tonnes.

► OBJECTIF

Être capable d'effectuer un acte de Transport de Marchandises dans le cadre professionnel ou dans le cadre associatif, dans le respect de la sécurité et de la réglementation professionnelle en assurant un service de qualité à l'aide d'un véhicule affecté au transport de marchandises de plus de 3,5 tonnes de PTAC (Poids Total Autorisé en Charge).

► PROGRAMME & CONTENU

- Bilan des connaissances relatives aux réglementations des transports et à la sécurité routière et aux techniques et comportement en conduite
- Perfectionnement à la conduite rationnelle, axé sur les règles de sécurité
- Application de l'ensemble des réglementations du transport et du travail, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle (Actualisation des connaissances)
- Santé, sécurité routière et sécurité environnementale (Actualisation des connaissances)
- Service, logistique (Actualisation des connaissances)
- Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

F.C.O pour le transport de marchandises, validée par la délivrance d'un certificat de Qualification et d'une carte de qualification de conducteur délivrés par l'imprimerie nationale.

Attestation de fin de formation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



FCO VOYAGEURS

ECF T241 indice 07 du 12/01/2022



PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne ayant une qualification initiale de conducteur de transport de voyageurs, souhaitant exercer une activité de transport de voyageurs dans un cadre professionnel (compte d'autrui ou compte propre, salarié ou indépendant), quels que soient leurs secteurs d'activité, ou dans le cadre associatif.

PRÉ-REQUIS :

- Être titulaire du permis D ou DE ou D1 ou D1E en cours de validité

 **ÂGE :** À partir de 21 ans

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT :** Formation en présentiel

 **DURÉE :** Minimum 35h

 **EFFECTIF :** Nous contacter

 **TARIF :** Voir la grille tarifaire en annexe



sous le code RS 5768.

► MÉTIERS VISÉS

Conducteur d'un véhicule de transport en commun.

► OBJECTIF

Être capable d'effectuer un acte de Transport de Voyageurs dans le cadre professionnel ou dans le cadre associatif, dans le respect de la sécurité et de la réglementation professionnelle en assurant un service de qualité à l'aide d'un véhicule affecté au transport de voyageurs de plus de 9 places (y compris le conducteur).

► PROGRAMME & CONTENU

- Bilan des connaissances relatives aux réglementations des transports et à la sécurité routière et aux techniques et comportement en conduite
- Perfectionnement à la conduite rationnelle, axé sur les règles de sécurité
- Application de l'ensemble des réglementations du transport et du travail, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle (Actualisation des connaissances)
- Santé, sécurité routière et sécurité environnementale (Actualisation des connaissances)
- Service, logistique (Actualisation des connaissances)
- Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

FCO pour le transport de voyageurs, validée par la délivrance d'un certificat de qualification et d'une carte de qualification de conducteur délivrés par l'imprimerie nationale.

Attestation de fin de formation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



FORMATION PROFESSIONNELLE DES CONDUCTEURS SCOLAIRES (FPCS)

ECF T242 indice 02 du 21/07/2021



🎯 PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne souhaitant conduire selon les réglementations en vigueur un véhicule affecté au transport de voyageurs de plus de 9 places assises et inférieur ou égal à 17 places assises (y compris le chauffeur) auquel est attelé une remorque de plus de 750 kg de PTAC (Poids Total Autorisé en Charge).

✓ PRÉ-REQUIS :

- Être titulaire du permis D1 en cours de validité
- Être titulaire de l'Épreuve Théorique Générale ou avoir obtenu son dernier permis depuis moins de cinq ans
- Être reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé pour les permis de conduire (ou de la commission médicale des permis de conduire selon les cas)

ÂGE : à partir de 24 ans

TYPE D'ENSEIGNEMENT : Formation en présentiel

DURÉE : Minimum 4h

EFFECTIF : Nous contacter

TARIF : Voir la grille tarifaire en annexe

► MÉTIERS VISÉS

Conducteur de transport en commun.

► OBJECTIFS

Être capable d'appliquer les règles de sécurité dans les services réguliers scolaires de voyageurs en périodes scolaires.

Satisfaire à l'obligation conventionnelle (Convention Collective Nationale n° 3085 du transport - Accord du 18/04/2002, art.25).

► PROGRAMME & CONTENU

- Études de cas d'accidents graves impliquant des autocars en service scolaires, permettant une approche pragmatique et efficace des situations à risques
- Approche pragmatique et efficace des situations à risques
- Avant le départ (hypovigilance, conduites addictives...)
- A l'embarquement (montée et descente des élèves...)
- Pendant le service (code de la route, franchissement de certains ouvrages...)
- En situation d'incident ou d'accident (discipline à bord, règles d'évacuation)
- Synthèse de la formation

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Attestation de fin de formation.



sous le code RNCP 31085.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



Le métier de conducteur routier de **marchandises**

Autres appellations
chauffeur routier, chauffeur
poids-lourd, camionneur...



Son rôle

La principale mission du chauffeur poids-lourd est de conduire un véhicule porteur ou un ensemble articulé pour transporter des marchandises en toute sécurité.

Le conducteur est aussi amené à :

- Assurer le retrait et la livraison des marchandises
- Contrôler la répartition, le calage et l'arrimage des marchandises
- Assurer l'entretien courant du véhicule et signaler les problèmes techniques
- Connaître les documents liés à ses activités (bon de livraison, lettre de voiture...), ainsi que la réglementation du secteur
- Réaliser des tâches commerciales, techniques et administratives

Le métier de conducteur de marchandises peut s'exercer en courte distance (messengerie, régionale) ou en longue distance (national et international).

L'activité du conducteur varie avec le type de véhicule (porteurs, citerne, bétailière...) et la nature de la marchandise transportée (produits pharmaceutiques, en vrac, produits dangereux...).

Qualités & compétences requises

Professionnel de la route, le conducteur routier de marchandises est doté d'une bonne capacité d'attention et d'une grande réactivité à tous les instants. Passant la majorité de son temps de travail sur la route, il est à l'aise au volant et respecte les règles de sécurité et du code de la route.

Autonomie, rigueur, capacité à s'organiser, sens du relationnel sont indispensables ! Enfin, il ne redoute pas les conditions de route parfois difficiles et le fait de s'absenter régulièrement de son domicile (selon son activité).

Les avantages

En tant que conducteur routier de marchandises vous apprécierez l'autonomie ainsi qu'un environnement technologique en développement permanent (informatique embarquée, système de géolocalisation par satellite...). Si la conduite occupe une large partie du temps de travail, les fonctions commerciales, techniques et administratives sont de plus en plus importantes.

Les débouchés professionnels sont nombreux et variés : le transport de marchandises recrute et propose donc une importante sécurité de l'emploi !

Comment y accéder ?

Pour devenir conducteur routier de marchandises, plusieurs parcours sont possibles :

Obtenir le permis C1/C1E
et/ou le permis C/CE
+ FIMO

Formation éligible au CPF
Plus d'infos page 28

Titre professionnel de
conducteur routier de
marchandises

Formation éligible au CPF
Plus d'infos page 44



Perspectives d'évolution

Le secteur du transport routier de marchandises offre de nombreuses évolutions de carrière : mécanicien, chef de quai, responsable de parc, agent d'exploitation ou formateur font partie des métiers que l'on peut exercer avec une expérience de conducteur.

Le conducteur routier de marchandise peut aussi créer son entreprise, en obtenant l'attestation de capacité de transport routier de marchandises.



UN MÉTIER QUI RECRUTE

Actuellement, le métier de conducteur routier de marchandises offre de belles perspectives d'embauche. Le transport routier représente **90% du transport de marchandises en France.**

UN MÉTIER QUI RECRUTE !



437 000

emplois dans le secteur du transport routier de marchandises fin 2020.

Source : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>

72%



d'entre eux sont des conducteurs.

Source : <https://www.fntr.fr>

LE TRANSPORT ROUTIER EN FRANCE



88%

des biens sont transportés
par la route en France.

Source : <https://www.fntr.fr>

ET APRÈS ?

En prévision des départs en retraite et avec l'explosion du e-commerce, les entreprises recrutent et c'est près de **50 000 chauffeurs poids lourds** qui manquent à l'appel en 2022.

Source : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr>

TITRE PROFESSIONNEL DE CONDUCTEUR DU TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR PORTEUR

ECF T311 indice 02 du 05/07/2021



PUBLIC CONCERNÉ :


Toute personne souhaitant effectuer dans le cadre professionnel, du transport de marchandise avec un véhicule relevant de la catégorie C.

PRÉ-REQUIS :

- Être titulaire du permis B
- Être reconnu apte lors d'une visite auprès de la commission médicale des permis de conduire
- Avoir réussi les tests de positionnement

 **ÂGE :** À partir de 18 ans

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT :** Formation en présentiel avec possibilité de certains modules en distanciel

 **DURÉE :** 245h pour un titulaire du C et de la FIMO par formation, 434 h pour un titulaire du permis B

 **EFFECTIF :** Nous contacter

 **TARIF :** Voir la grille tarifaire en annexe



sous le code RNCP 1884.

► MÉTIERS VISÉS

Conducteur routier d'un véhicule de transport de marchandises sur porteur. Activité locale et régionale principalement.

► OBJECTIF

Réaliser en sécurité un transport routier national ou international de marchandises avec un véhicule du groupe lourd de plus de 3,5 tonnes de masse en charge maximale admissible (PTAC), de façon autonome et optimisée dans le contexte commercial de l'entreprise.

► PROGRAMME & CONTENU

- Réaliser en sécurité un transport routier national ou international de marchandises avec un véhicule du groupe lourd d'une masse maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes, de façon autonome et optimisée dans le contexte commercial de l'entreprise
- Assurer les contrôles de sécurité avant, pendant et après le transport de marchandises
- Conduire et manœuvrer en sécurité, de manière écologique et économique, un porteur d'une masse en charge maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes et acheminer des marchandises
- Prendre en charge, transporter et livrer la marchandise
- Préparer le véhicule en vue d'un chargement ou déchargement, charger, décharger le véhicule
- Prévenir les risques, appliquer les réglementations sociales en vigueur et réagir en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation
- Détecter, décrire les dysfonctionnements du véhicule et effectuer une intervention mineure

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Titre Professionnel de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur (niveau 3), délivré par le Ministère du Travail.

Il donne par équivalence : le permis C (sans restrictions), la CQC (carte qualification de conducteur), le certificat ADR "formation de base au transport de marchandises dangereuses".

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur les blocs de compétences, les passerelles, les suites possibles, les débouchés, le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



NOS CLIENTS

TÉMOIGNENT

Flashez le QR code



Ou cliquez pour
visionner la vidéo



Découvrez le témoignage
vidéo de Malaury



TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR DU TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR TOUS VÉHICULES

ECF T321 indice 02 du 05/07/2021

PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne souhaitant effectuer, dans le cadre professionnel, du transport de marchandise avec un véhicule relevant de la catégorie CE et obtenir une qualification professionnelle.



PRÉ-REQUIS :

- Être titulaire du titre professionnel de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur, et justifier de 70h minimum d'application en entreprise après obtention
- Ou : être titulaire d'un permis C, avoir obtenu la FIMO marchandises et justifier de trois mois d'expérience professionnelle comme conducteur routier sur porteur
- Ou : être titulaire d'un permis CE, avoir obtenu la FIMO marchandises et justifier de trois mois d'expérience professionnelle comme conducteur routier sur un véhicule CE
- Satisfaire à l'évaluation des Compétences et Acquis Professionnels (ECAP)
- Avoir été reconnu apte lors d'une visite auprès d'un médecin agréé (ou de la commission médicale des permis de conduire selon les cas) depuis moins de 2 ans à la date d'examen

 **ÂGE :** À partir de 18 ans

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT :** Formation en présentiel

 **DURÉE :** Minimum 245h

 **EFFECTIF :** Nous contacter

 **TARIF :** Voir la grille tarifaire en annexe



sous le code RNCP 1883.

► MÉTIERS VISÉS

Conducteur d'un ensemble de véhicules de transport de marchandises. Cette activité se réalise en régional, national ou international.

► OBJECTIF

Être capable de réaliser en sécurité, un transport routier de marchandises avec un porteur de plus de 3,5 tonnes de masse en charge maximale admissible (PTAC) sur véhicule isolé ou ensembles de véhicules, de façon autonome et optimisée dans le contexte commercial de l'entreprise.

► PROGRAMME & CONTENU

- Réaliser en sécurité un transport routier national ou international de marchandises avec un véhicule du groupe lourd d'une masse maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes, de façon autonome et optimisée dans le contexte commercial de l'entreprise
- Assurer les contrôles de sécurité avant, pendant et après le transport de marchandises
- Atteler, dételer un véhicule articulé ou un ensemble de véhicules
- Conduire et manœuvrer en sécurité, de façon écologique et économique, un véhicule articulé ou ensemble de véhicules d'une masse maximale admissible supérieure à 3,5 tonnes et acheminer les marchandises
- Prendre en charge, transporter et livrer la marchandise
- Préparer le véhicule en vue d'un chargement ou déchargement, charger, décharger le véhicule
- Détecter, décrire les dysfonctionnements du véhicule et effectuer une intervention mineure

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Titre Professionnel de Conducteur(trice) du transport routier sur tous véhicules. Ce Titre, de niveau V (RNCP) est délivré par le Ministère du travail. Il donne par équivalence : le permis CE (sans restriction), la qualification initiale de conducteur routier (attestée par la CQC). La détention de ce titre professionnel permet en outre d'exercer le métier à partir de 18 ans.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur les blocs de compétences, les passerelles, les suites possibles, les débouchés, le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



Le métier de conducteur routier de voyageurs

Autres appellations
chauffeur de transport en commun, conducteur de bus/d'autocar...



Son rôle

Le conducteur routier de voyageurs a pour mission principale de transporter des personnes dans un véhicule de neuf personnes ou plus.

Mais ses activités ne se résument pas qu'à celle-ci, il doit également :

- Accueillir les voyageurs et les renseigner sur les différents titres de transport
- Assurer le voyage prévu en prenant en compte tous les arrêts
- Veiller à la sécurité et au confort des voyageurs ainsi qu'au respect des règles de sécurité
- Entretien de son véhicule et signaler les problèmes techniques aux responsables d'exploitation
- Dans certains cas, préparer un itinéraire pour un trajet touristique

Le conducteur routier de voyageurs conduit en toute sécurité des autobus en ville ou des autocars pour des trajets plus longs. Il est en contact avec les clients et s'assure du bon déroulement de leur trajet dès leur entrée dans son véhicule.

Qualités & compétences requises

En tant que professionnel de la conduite, le conducteur routier de voyageurs se doit d'avoir une pratique professionnelle irréprochable puisqu'il a sous sa responsabilité la sécurité de nombreux voyageurs.

Le conducteur doit également faire preuve d'un sens du contact humain : courtois et souriant, il accueille les passagers, les renseigne, et doit être capable d'administrer les premiers soins en cas de besoin.

Les avantages

Le conducteur routier de voyageurs bénéficie d'une grande autonomie ainsi que d'un contact humain permanent. La diversité des itinéraires de voyage permet de rencontrer de nombreux clients et de sympathiser avec les habitués.

De plus, les débouchés professionnels sont nombreux : le secteur du transport de voyageurs recrute et propose donc une forte sécurité de l'emploi, sans compter les multiples possibilités d'évolutions de carrière liés à la conduite de voyageurs.

Comment y accéder ?

Il existe plusieurs parcours pour devenir conducteur routier de voyageurs :

Obtenir le permis D
+ FIMO

Formation éligible au CPF
Plus d'infos page 31

Titre professionnel de
conducteur de transport
en commun sur route

Formation éligible au CPF
Plus d'infos page 47



Perspectives d'évolution

Le secteur du transport de voyageurs propose de nombreuses évolutions de carrière : opérateur de contrôle de titres de transport, technicien d'exploitation, agent de planning ou encore formateur de conduite font partie des métiers que l'on peut exercer avec une expérience de conducteur routier de voyageur.

A noter également qu'il est aussi possible de s'orienter vers d'autres types de véhicules avec des formations complémentaires : tramway, métro, taxi...



UN MÉTIER QUI RECRUTE

Avec la création constante de nouvelles lignes de transport et les nombreux départs en retraite prévus les années à venir, le métier de conducteur routier de voyageurs offre de **belles perspectives d'embauche**.

UN SECTEUR QUI RECRUTE !



120 000

salariés dans le secteur du transport routier de voyageurs.

Source : <https://www.fntv.fr/>

95%

d'entre eux sont en CDI.

Source : <https://www.fntv.fr/>

LES TRANSPORT EN COMMUN EN FRANCE

37,5 milliards

de voyageurs-kilomètres en
2020 en France.

Source : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/>

ET APRÈS ?

La Fédération nationale des transports de voyageurs annonce un manque de 18 000 conducteurs.

Source : <https://www.fntv.fr/>

TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR DE TRANSPORT EN COMMUN SUR ROUTE

ECF T331 indice 03 du 05/07/2021




PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne souhaitant effectuer, dans le cadre professionnel, du transport de voyageurs avec un véhicule relevant de la catégorie D et obtenir une qualification professionnelle.

PRÉ-REQUIS :

- Être titulaire du permis B en cours de validité
- Satisfaire à l'Evaluation des Compétences et Acquis Professionnels (ECAP)
- Avoir été reconnu apte lors d'une visite auprès d'un médecin agréé (ou de la commission médicale des permis de conduire selon les cas)

 **ÂGE :** À partir de 18 ans

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT :** Formation en présentiel avec des modules réalisables en distanciel

 **DURÉE :** Minimum 245h

 **EFFECTIF :** Nous contacter

 **TARIF :** Voir la grille tarifaire en annexe



sous le code RNCP 31085.

► MÉTIERS VISÉS

Conducteur d'un véhicule de transport de personnes.

► OBJECTIFS

Être capable de réaliser en sécurité un transport de personnes à l'aide d'un véhicule de transport en commun.

► PROGRAMME & CONTENU

- Réaliser en sécurité un transport de personnes avec un véhicule de transport en commun
- Appliquer les consignes d'exploitation et effectuer les contrôles de sécurité dans le cadre d'un transport en commun
- Conduire et manœuvrer en sécurité tout type de véhicule de transport en commun
- Accueillir et renseigner la clientèle dans le cadre d'un transport en commun
- Assurer les prestations commerciales de l'entreprise dans le cadre d'un transport en commun
- Prévenir les risques, mettre en œuvre ou appliquer les procédures en cas de situation difficile, incident ou accident dans le cadre d'un transport en commun
- Détecter et localiser un dysfonctionnement et renseigner les services concernés au cours d'un transport en commun

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

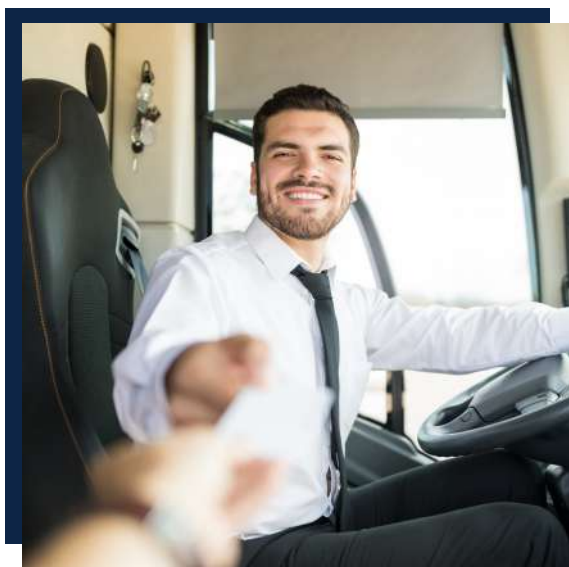
Titre Professionnel de Conducteur de transport en commun sur route. Ce titre de niveau 3 (RNCP) est délivré par le Ministère du travail. Il donne par équivalence : le permis D (sans restriction), la qualification initiale de conducteur routier (attestée par la CQC). La détention de ce titre professionnel permet en outre d'exercer le métier à partir de 21 ans.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur les blocs de compétences, les passerelles, les suites possibles, les débouchés, le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



LES AVANTAGES DE LA FORMATION



- L'examen se déroule en 2 parties pendant la formation
- Une formation plus complète qu'un permis FIMO
- SST, EPI, Incendie et éco-conduite inclus

Flashez le QR code



Ou cliquez pour
visionner la vidéo



Découvrez le témoignage
client de Jessica



ECO-CONDUITE : FORMATION VÉHICULE LÉGER

ECF T613 indice 01



PUBLIC CONCERNÉ :

Conducteurs de véhicules de moins de 3,5 tonnes de PTAC, titulaires du permis de conduire en cours de validité.



ÂGE : À partir de 18 ans



TYPE D'ENSEIGNEMENT : Formation en présentiel



EFFECTIF : Nous contacter



TARIF : Voir la grille tarifaire en annexe

► OBJECTIFS

Rendre le conducteur capable d'adopter les techniques propres à réduire la consommation en carburant du véhicule, et l'ensemble des coûts d'entretien.

► PROGRAMME & CONTENU

- Accueil, présentation des enjeux de la formation pour l'entreprise
- 1er parcours d'observation et de mesure des pratiques habituelles

Théorie

- Les différents facteurs influant la consommation de carburant et les coûts d'entretien du véhicule
- Facteurs humains : Anticipation des situations de conduite
- Facteurs techniques, caractéristiques et entretien du véhicule
- Facteurs environnementaux : Les contextes de circulation
- Les comportements appropriés à la réduction des différents coûts d'utilisation du véhicule
- Mise en application commentée en situation réelle
- 2ème parcours de mise en pratique et de mesure des améliorations
- Synthèse et bilan de l'action de formation

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Attestation de formation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



ECO-CONDUITE : FORMATION POIDS LOURDS

ECF T611.PR indice 04 du 29/06/2021



PUBLIC CONCERNÉ :

Tout conducteur de véhicules lourds de transport de marchandises ou de transport en commun de personnes souhaitant développer une conduite plus économique et respectueuse de l'environnement.

PRÉ-REQUIS :

- Être titulaire du permis de conduire en cours de validité (C1, C, CE, D1,D, DE)

 ÂGE : À partir de 18 ans

 TYPE D'ENSEIGNEMENT : Formation en présentiel

 EFFECTIF : Nous contacter

 TARIF : Voir la grille tarifaire en annexe

► OBJECTIFS

Être capable d'adopter les techniques propres à réduire la consommation en carburant du véhicule et l'ensemble des coûts d'entretien.

Être capable d'appliquer les principes d'une conduite responsable et citoyenne pour limiter l'impact de sa conduite sur l'environnement et les risques d'accident.

► PROGRAMME & CONTENU

- Accueil, présentation des enjeux de la formation
- 1er parcours d'observation et de mesure des pratiques habituelles

Théorie

- Les différents facteurs influant la consommation de carburant et les coûts d'entretien du véhicule
 - Facteurs humains : Anticipation des situations
 - Facteurs techniques : Caractéristiques et entretien du véhicule
 - Facteurs environnementaux : Les contextes de circulation
- L'incidence de la conduite et de l'entretien du véhicule sur les émissions polluantes
- L'incidence du comportement et de la gestion des conditions de déplacements sur la réduction des risques d'accidents routiers
- Les comportements appropriés à la réduction des différents coûts d'utilisation du véhicule

Pratique

- Mise en application commentée en situation réelle
- 2ème parcours de mise en pratique et de mesure des améliorations
- Analyse et exploitation des données issues des mesures enregistrées
- Les règles d'une conduite responsable et citoyenne appliquées à la réduction des risques et des coûts
- Synthèse et bilan de l'action de formation

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Attestation de fin de formation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



TRANSPORT DE MATIÈRE DANGEREUSE - FORMATION INITIALE DE BASE (ADR)

ECF T510.PR indice 01 du 23/02/2022



PUBLIC CONCERNÉ :

Conducteurs souhaitant transporter des matières des classes 2, 3, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 8 et 9 (dont matières à haute température transportées en véhicules spéciaux) autrement conditionnées qu'en véhicules-citernes ou en unités de transport transportant des citernes ou des conteneurs-ci-ternes.

PRÉ-REQUIS :

- Maîtrise du français oral et écrit

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT :** Formation en présentiel

 **DURÉE :** Minimum 21h

 **EFFECTIF :** Nous contacter

 **TARIF :** Voir la grille tarifaire en annexe



sous le code RS 5629.



ECF est partenaire avec l'APTH.

Cette formation est réalisée par l'APTH, organisme autorisé à dispenser des formations 8.2 par le ministère des transports (arrêté ministériel du 27 octobre 2017 (NOR TREP 1730325A).

► MÉTIERS VISÉS

Conducteur en transport de matières dangereuses.

► OBJECTIFS

Être capable d'acquérir les connaissances de base nécessaires pour effectuer le transport des matières dangereuses ci-dessus.

Être capable de réussir l'examen final pour obtenir le certificat ADR conducteur de base.

► PROGRAMME & CONTENU

1er jour :

- MARCHANDISES DANGEREUSES : Comportement de la matière et présentation des dangers.
- EXPÉRIENCES : Expériences réalisées par le formateur pour montrer les effets des produits chimiques et le comportement des liquides inflammables.
- RÈGLEMENTS : ADR et arrêté TMD

2ème jour :

- CHARGEMENT ET DÉCHARGEMENT
- DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES
- SIGNALISATION DES VÉHICULES
- RISQUE SPÉCIFIQUE : Le feu (Exercices d'extinction de feux réels ou simulateur)

3ème jour :

- TRANSPORT : Règles de conduite spécifiques, restriction dans les tunnels, limitation de vitesse et stationnement
- EXERCICE : Réalisation d'un transport
- ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE
- MESURES DE SÛRETÉ
- CAS SPÉCIFIQUES DES DÉCHETS
- SUR LA ROUTE : Accident de la circulation, agir sur le comportement pour réduire le risque et rappels sur le code de la route

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Certificat de réussite à l'examen ADR conducteur de base.
Attestation de fin de formation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



TRANSPORT DE MATIÈRE DANGEREUSE - FORMATION RECYCLAGE DE BASE (ADR)

ECF T525.PR indice 01 du 23/02/2022



PUBLIC CONCERNÉ :

Conducteurs transportant des matières des classes 2, 3, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 8 et 9 (dont matières à haute température transportées en véhicules spéciaux) autrement conditionnées qu'en véhicules-citernes ou en unités de transport transportant des citernes ou des conteneurs-citernes.

PRÉ-REQUIS :

- Maîtrise du français oral et écrit

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT :** Formation en présentiel

 **DURÉE :** Minimum 14h

 **EFFECTIF :** Nous contacter

 **TARIF :** Voir la grille tarifaire en annexe



ECF est partenaire avec l'APTH.

Cette formation est réalisée par L'APTH, organisme autorisé à dispenser des formations 8.2 par le ministère des transports (arrêté ministériel du 27 octobre 2017 (NOR TREP 1730325A).

► OBJECTIFS

Être capable de mettre à jour les connaissances de base nécessaires pour effectuer le transport des matières dangereuses.

Être capable de réussir l'examen final pour obtenir le certificat ADR conducteur de base.

► PROGRAMME & CONTENU

1er jour :

- Accueil : Programme, objectifs, tour de table, quiz d'évaluation
- Les règlements
- Les obligations de formation
- Les marchandises dangereuses
- Les emballages
- Le marquage et l'étiquetage
- Le chargement et l'arrimage
- La signalisation des véhicules
- Les documents réglementaires
- Les obligations des intervenants
- Les expériences : réalisées par le formateur pour montrer les dangers des matières dangereuses

2ème jour :

- La circulation et les restrictions tunnels
- Le cas particulier exemptions
- Les équipements de protection individuelle
- Les contrôles routiers
- Le risque spécifique, le feu : Exercices d'extinction de feux réels ou simulateur
- Les mesures de sûreté
- Le cas spécifique des déchets
- Questions diverses, synthèse et évaluation du stage

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Certificat de réussite à l'examen ADR conducteur de base.
Attestation de fin de formation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.





DOMAINE

MANUTENTION ET LEVAGE



LE CACES® R490

► GRUES DE CHARGEMENT

GRUES DE CHARGEMENT



- Grue de chargement montée derrière la cabine
 - Grue de chargement montée en porte à faux arrière
 - Grue de chargement montée en position centrale
- Si nécessaire, une option télécommande doit être passée.



GRUES DE CHARGEMENT : FORMATION INITIALE (CACES® R490)

ECF L511.PR indice 03 du 05/05/2021



PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne souhaitant conduire une grue de chargement.

PRÉ-REQUIS :

- Aucune expérience de conduite exigée

 **ÂGE** : à partir de 18 ans

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT** : Formation en présentiel

 **DURÉE** : Minimum 21h

 **EFFECTIF** : Nous contacter

 **TARIF** : Voir la grille tarifaire en annexe.



sous le code RS 5118.

► MÉTIERS VISÉS

Conducteur routier de véhicule équipé d'un bras de grue de chargement/déchargement.

► OBJECTIFS

Être capable de conduire et d'utiliser, en toute sécurité, une grue de chargement conformément à la recommandation R490 de la Caisse Nationale d'Assurances Maladie (CNAM).

► PROGRAMME & CONTENU

Théorie :

- Connaissances générales
- Technologie des grues de chargement
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des grues de chargement
- Déplacement des grues de chargement sur site
- Risques liés à l'utilisation des grues de chargement
- Exploitation des grues de chargement
- Accessoires de levage et règles d'élingage
- Vérifications d'usage des grues de chargement

Pratique :

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste
- Opérations d'entretien quotidien
- Maintenance
- Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES®) pour les grues de chargement conforme à la recommandation R490, ou Attestation de résultat (échec ou réussite).
Attestation de fin de formation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



GRUES DE CHARGEMENT : RECYCLAGE ET PERFECTIONNEMENT (CACES® R490)

ECF L523.PR indice 03 du 05/05/2021



PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne souhaitant conduire une grue de chargement.

PRÉ-REQUIS :

- Expérience de conduite et/ou disposant d'un CACES® "Grue de chargement" (ou équivalent) dont la date de validité expire

ÂGE : à partir de 18 ans

TYPE D'ENSEIGNEMENT : Formation en présentiel

DURÉE : Minimum 14h

EFFECTIF : Nous contacter

TARIF : Voir la grille tarifaire en annexe.



sous le code RS 5118.

OBJECTIFS

Être capable de conduire et d'utiliser, en toute sécurité, une grue de chargement conformément à la recommandation R490 de la Caisse Nationale d'Assurances Maladie (CNAM).

PROGRAMME & CONTENU

Théorie :

- Connaissances générales
- Technologie des grues de chargement
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des grues de chargement
- Déplacement des grues de chargement sur site
- Risques liés à l'utilisation des grues de chargement
- Exploitation des grues de chargement
- Accessoires de levage et règles d'élingage
- Vérifications d'usage des grues de chargement

Pratique :

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste
- Opérations d'entretien quotidien
- Maintenance
- Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)

DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES®) pour les grues de chargement conforme à la recommandation R490, ou Attestation de résultat (échec ou réussite).

Attestation de fin de formation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



FORMATION GESTES ET POSTURES

ECF L110.PR indice 02 du 04/05/2021



PUBLIC CONCERNÉ :

Personnel appelé au transport manuel ou aux opérations de manipulation au poste de travail.

PRÉ-REQUIS :

- Être reconnu apte après la visite médicale auprès du médecin du travail

 **ÂGE** : à partir de 18 ans

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT** : Formation en présentiel

 **DURÉE** : Minimum 3h30

 **EFFECTIF** : Nous contacter

 **TARIF** : Voir la grille tarifaire en annexe.

► OBJECTIFS

Être capable d'adapter les principes d'un comportement physique rationnel aux réalités du travail pour diminuer les risques d'accidents et de maladies professionnelles.

► PROGRAMME & CONTENU

Théorie :

- Les statistiques d'accidents du travail et des maladies professionnelles
- Notions d'anatomie, de physiologie et de pathologie
- L'activité musculaire
- Le processus accidentel
- La prévention des accidents du travail
- Projection du film " Vues de dos "

Pratique :

- Soulèvement de caisses vides et pleines
- Soulèvement de bouteilles de gaz
- Prise d'échelle
- Prise d'objets à deux
- Soulèvement de charges longues
- Manipulation de fûts

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Attestation de fin de formation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

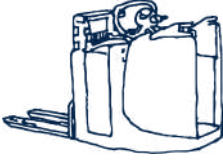
Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



LE CACES[®] R489

► CHARIOTS DE MANUTENTION À CONDUCTEUR PORTÉ

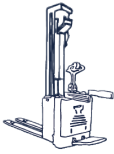
CATÉGORIE 1A



Transpalettes à conducteur porté :

Préparateurs de commandes sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée $\leq 1,20$ m).

CATÉGORIE 1B



Gerbeurs à conducteur porté

(hauteur de levée $> 1,20$ m).

CATÉGORIE 2A



Chariots à plateau porteur

(capacité de charge ≤ 2 tonnes).

CATÉGORIE 2B



Chariots tracteurs industriels

(capacité de traction ≤ 25 tonnes).

CATÉGORIE 3



Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux

(capacité nominale ≤ 6 tonnes).

CATÉGORIE 4



Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux

(capacité nominale > 6 tonnes).

CATÉGORIE 5



Chariots élévateurs à mât rétractable

LE CACES[®] R489

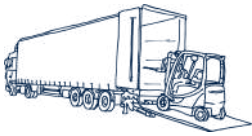
► CHARIOTS DE MANUTENTION À CONDUCTEUR PORTÉ

CATÉGORIE 6



Chariots élévateurs à poste de conduite élevable
(hauteur de plancher > 1,20 m).

CATÉGORIE 7



Conduite hors-production des chariots de toutes les catégories

Déplacement, chargement / déchargement sur porte-engins et transfert de chariots des catégories 1 à 6 sans activité de production, pour leur maintenance, pour démonstrations ou pour essais.



CARISTE : FORMATION INITIALE (CACES® R489)

ECF L211.PR indice 03 du 04/05/2021



PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne souhaitant conduire un chariot de manutention automoteur à conducteur porté correspondant à une des catégories de la recommandation R489.

PRÉ-REQUIS :

- Aucune expérience de conduite exigée

 **ÂGE :** à partir de 18 ans

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT :** Formation en présentiel

 **DURÉE :** Minimum 21h

 **EFFECTIF :** Nous contacter

 **TARIF :** Voir la grille tarifaire en annexe.



Formation éligible au CPF, sous les codes RS :
 Cat 1 A : 328365, Cat 1B : 5057, Cat 2A : 5056,
 Cat 2B : 5058, Cat 3 : 328366, Cat 4 : 5059,
 Cat 5 : 5060, Cat 6 : 5061, Cat 7 : 5062

► MÉTIERS VISÉS

Cariste, magasinier cariste, cariste d'entrepôt, préparateur de commandes.

► OBJECTIFS

Être capable de conduire et d'utiliser, dans le respect des règles de sécurité, un chariot de manutention automoteur à conducteur porté dans une ou plusieurs des catégories demandées conformément à la recommandation R489 de la Caisse Nationale d'Assurances Maladie (CNAM).

► PROGRAMME & CONTENU

Théorie :

- Connaissances générales
- Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Les principaux types de chariots de manutention
- Les catégories de CACES®
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des chariots de manutention
- Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention
- Exploitation des chariots de manutention
- Vérifications d'usage des chariots de manutention

Pratique :

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste, opération d'entretien quotidien, maintenance

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES®) pour les chariots automoteurs à conducteur porté conforme à la recommandation R 489 ou Attestation de résultat (échec ou réussite). Attestation de fin de formation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



CARISTE : RECYCLAGE ET PERFECTIONNEMENT (CACES® R489)

ECF L223.PR indice 03 du 04/05/2021



🎯 PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne souhaitant conduire un chariot de manutention automoteur à conducteur porté correspondant à une des catégories de la recommandation R489.

✅ PRÉ-REQUIS :

- Expérience de conduite et/ou disposant d'un CACES® "Chariot" (ou équivalent) dont la date de validité expire

👤 **ÂGE :** à partir de 18 ans

🏫 **TYPE D'ENSEIGNEMENT :** Formation en présentiel

🕒 **DURÉE :** Minimum 14h

👥 **EFFECTIF :** Nous contacter

💰 **TARIF :** Voir la grille tarifaire en annexe.



Formation éligible au CPF, sous les codes RS :
Cat 1 A : 328365, Cat 1B : 5057, Cat 2A : 5056,
Cat 2B : 5058, Cat 3 : 328366, Cat 4 : 5059,
Cat 5 : 5060, Cat 6 : 5061, Cat 7 : 5062

▶ MÉTIERS VISÉS

Cariste, magasinier cariste, cariste d'entrepôt, préparateur de commandes.

▶ OBJECTIFS

Être capable de conduire et d'utiliser, dans le respect des règles de sécurité, un chariot de manutention automoteur à conducteur porté dans une ou plusieurs des catégories demandées conformément à la recommandation R489 de la Caisse Nationale d'Assurances Maladie (CNAM).

▶ PROGRAMME & CONTENU

Théorie :

- Connaissances générales
- Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Les principaux types de chariots de manutention
- Les catégories de CACES®
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des chariots de manutention
- Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention
- Exploitation des chariots de manutention
- Vérifications d'usage des chariots de manutention

Pratique :

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste, opération d'entretien quotidien, maintenance

▶ DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES®) pour les chariots automoteurs à conducteur porté conforme à la recommandation R 489 ou Attestation de résultat (échec ou réussite).

Attestation de fin de formation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



LE CACES® R486

► NACELLES PEMP

CATÉGORIE A



Groupe A de Type 1 - Élévation verticale

CATÉGORIE A



Groupe A de Type 3 - Élévation verticale

CATÉGORIE B



Groupe B de Type 1 - Élévation multidirectionnelle

CATÉGORIE B



Groupe B de Type 3 - Élévation multidirectionnelle

CATÉGORIE C



Conduite hors-production des PEMP des catégories A ou B

Déplacement, chargement / déchargement sur porte-engins, transfert de toutes les PEMP de catégorie A ou B sans activité de production, pour leur maintenance, pour démonstrations ou pour essais.



NACELLE PEMP : FORMATION INITIALE (CACES® R486)

ECF L311.PR indice 04 du 15/11/2021



PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne souhaitant conduire et mettre en œuvre une PEMP correspondant à une des catégories de la recommandation R486.

PRÉ-REQUIS :

- Aucune expérience de conduite exigée

 **ÂGE :** à partir de 18 ans

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT :**
Formation en présentiel

 **DURÉE :** Minimum 21h

 **EFFECTIF :** Nous contacter

 **TARIF :** Voir la grille tarifaire en annexe.



Formation éligible au CPF, sous les codes RS : Cat A : 5084, Cat B : 5082, Cat C : 5085.

► OBJECTIFS

- Être capable de conduire et d'utiliser, dans le respect des règles de sécurité, une PEMP dans une ou plusieurs des catégories demandées conformément à la recommandation R486 de la Caisse Nationale d'Assurances Maladie (CNAM)
- Avoir des notions sur les réglementations concernant le port des Harnais
- Être capable de choisir le harnais adapté, le contrôler, et savoir le porter en toute sécurité en fonction des contextes

► PROGRAMME & CONTENU

Théorie :

- Sensibilisation aux chutes de hauteur
- Dispositions réglementaires
- Droits et devoirs des acteurs
- La protection individuelle
- Différents types de Harnais
- Force choc / facteur de chute / tirant d'air
- Connaissances générales
- Technologie et exploitation des PEMP
- Les principaux types de PEMP
- Les catégories de CACES®
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des PEMP
- Risques liés à l'utilisation des PEMP

Pratique :

- Contrôler et porter son harnais en toute sécurité
- Choisir les ancrages et son dispositif antichute
- Se sécuriser dans une nacelle pour éviter l'éjection
- Prise de poste et vérification
- Conduite et manoeuvres des PEMP de types 1 et 3
- Fin de poste
- Opérations d'entretien quotidien
- Maintenance

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES®) pour les PEMP, conforme à la R486 ou Attestation de résultat (échec ou réussite).

Attestation de fin de formation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



NACELLE PEMP : RECYCLAGE ET PERFECTIONNEMENT (CACES® R486)

ECF L323.PR indice 04 du 15/11/2021



🎯 PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne souhaitant conduire et mettre en œuvre une PEMP correspondant à une des catégories de la recommandation R486.

✅ PRÉ-REQUIS :

- Expérience de conduite et/ou possédant un CACES® "PEMP" (ou équivalent) dont la date de validité expire

👤 **ÂGE :** à partir de 18 ans

🏢 **TYPE D'ENSEIGNEMENT :** Formation en présentiel

🕒 **DURÉE :** Minimum 14h

👥 **EFFECTIF :** Nous contacter

💰 **TARIF :** Voir la grille tarifaire en annexe.



Formation éligible au CPF, sous les codes RS : Cat A : 5084, Cat B : 5082, Cat C : 5085.

▶ OBJECTIFS

Être capable de conduire et d'utiliser, dans le respect des règles de sécurité, une PEMP dans une ou plusieurs des catégories demandées conformément à la recommandation R486 de la Caisse Nationale d'Assurances Maladie (CNAM).

▶ PROGRAMME & CONTENU

Théorie :

- Connaissances générales
- Technologie des PEMP
- Les principaux types de PEMP
- Les catégories de CACES®
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des PEMP
- Risques liés à l'utilisation des PEMP
- Exploitation des PEMP
- Vérifications d'usage des PEMP

Pratique :

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres des PEMP de types 1 et 3
- Fin de poste
- Opérations d'entretien quotidien
- Maintenance

▶ DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES®) pour les PEMP, conforme à la R486 ou Attestation de résultat (échec ou réussite).

Attestation de fin de formation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

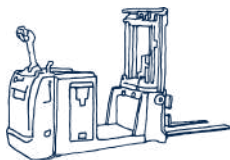
Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



LE CACES[®] R485

► GERBEURS À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

CATÉGORIE 1



Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant
(1,20 m < hauteur de levée ≤ 2,50 m).

CATÉGORIE 2



Gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant
(hauteur de levée > 2,50 m).



GERBEUR : FORMATION INITIALE (CACES® R485)

ECF L711.PR indice 04 du 18/01/2022



PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne souhaitant conduire un chariot de manutention automoteur gerbeur à conducteur accompagnant correspondant à une des catégories de la recommandation R485.

PRÉ-REQUIS :

- Aucune expérience de conduite exigée

 **ÂGE :** à partir de 18 ans

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT :** Formation en présentiel

 **DURÉE :** Minimum 21h

 **EFFECTIF :** Nous contacter

 **TARIF :** Voir la grille tarifaire en annexe.



Formation éligible au CPF, sous les codes RS : Cat 1 5109 | Cat 2 5111.

► MÉTIERS VISÉS

Cariste, magasinier cariste, cariste d'entrepôt, préparateur de commandes.

► OBJECTIFS

Être capable de conduire et d'utiliser, dans le respect des règles de sécurité, un chariot de manutention automoteur gerbeur à conducteur accompagnant en situation de travail suivant les catégories demandées conformément à la recommandation R485 de la Caisse Nationale d'Assurances Maladie (CNAM).

► PROGRAMME & CONTENU

Théorie :

- Connaissances générales
- Technologie des chariots automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant
- Les principaux types de gerbeurs à conducteur accompagnant
- Les catégories de CACES®
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des gerbeurs à conducteur accompagnant
- Exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant
- Vérifications d'usage

Pratique :

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste
- Opérations d'entretien quotidien
- Maintenance

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES®) pour les chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant conformes à la recommandation R485 correspondant à la ou les catégorie(s) demandée(s) et obtenue(s) ou Attestation de résultat (réussite ou échec).

Attestation de fin de formation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



GERBEUR : RECYCLAGE ET PERFECTIONNEMENT (CACES® R485)

ECF L723.PR indice 03 du 05/05/2021



PUBLIC CONCERNÉ :

- Toute personne souhaitant conduire un chariot de manutention automoteur gerbeur à conducteur accompagnant correspondant à une des catégories de la recommandation R485
- Conducteur/conductrice expérimenté dont le CACES® arrive à échéance

 **ÂGE :** à partir de 18 ans

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT :** Formation en présentiel

 **DURÉE :** Minimum 14h

 **EFFECTIF :** Nous contacter

 **TARIF :** Voir la grille tarifaire en annexe.



Formation éligible au CPF, sous les codes RS : Cat 1 5109 | Cat 2 5111.

► MÉTIERS VISÉS

Cariste, magasinier cariste, cariste d'entrepôt, préparateur de commandes.

► OBJECTIFS

Être capable de conduire et d'utiliser, dans le respect des règles de sécurité, un chariot de manutention automoteur gerbeur à conducteur accompagnant en situation de travail suivant les catégories demandées conformément à la recommandation R485 de la Caisse Nationale d'Assurances Maladie (CNAM).

► PROGRAMME & CONTENU

Théorie :

- Connaissances générales
- Technologie des chariots automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant
- Principaux types de gerbeurs à conducteur accompagnant
- Les catégories de CACES®
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des gerbeurs à conducteur accompagnant
- Risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant
- Exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant
- Vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant

Pratique :

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste
- Opérations d'entretien quotidien
- Maintenance

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES®) pour les chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant conformes à la recommandation R485 ou Attestation de résultat (réussite ou échec).

Attestation de fin de formation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.





DOMAINE

BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

LE CACES® R482

► ENGIN DE CHANTIER

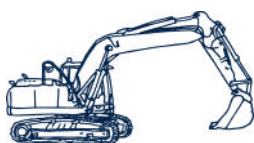
CATÉGORIE A



Engins compact, limités à la liste exhaustive suivante

- Pelles hydraulique à chenilles ou sur pneumatiques, de masse ≤ 6 tonnes
- Chargeuses à chenille ou sur pneumatiques de masse ≤ 6 tonnes
- Chargeuses-pelleteuses de masse ≤ 6 tonnes
- Moto-basculeurs de masse ≤ 6 tonnes
- Tracteurs agricoles de puissance ≤ 100 cv (73,6 kW)
- Compacteurs de masse ≤ 6 tonnes

CATÉGORIE B1



Engins d'extraction à déplacement séquentiel

- Pelles hydraulique à chenille ou sur pneumatiques de masse > 6 tonnes
- Pelles multifonctions

CATÉGORIE B2



Engins de sondage ou de forage à déplacement séquentiel

- Machines automotrices de sondage ou de forage

CATÉGORIE B3



Engins rail-route à déplacement séquentiel

- Pelles hydrauliques rail-route

CATÉGORIE C1



Engins de chargement à déplacement alternatif

- Chargeuses sur pneumatiques de masse > 6 tonnes
- Chargeuses-pelleteuses de masse > 6 tonnes

CATÉGORIE C2



Engins de réglage à déplacement alternatif

- Bouteurs
- Chargeuses à chenilles de masse > 6 tonnes

CATÉGORIE C3



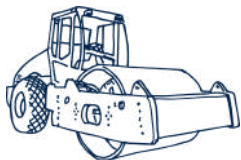
Engins de nivellement à déplacement alternatif

- Niveleuses automotrices

LE CACES® R482

► ENGIN DE CHANTIER

CATÉGORIE D



Engins de compactage

- Compacteurs à cylindres à pneumatiques ou mixtes de masse > 6 tonnes
- Compacteurs à pieds dameurs de masse > 6 tonnes

CATÉGORIE E



Engins de transport

- Tombereaux rigides ou articulés
- Moto-basculeurs de masse > 6 tonnes
- Tracteurs agricoles de puissance > 100 cv (73,6 kW)

CATÉGORIE F



Chariots de manutention tout-terrain

- Chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à mât
- Chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté à flèche télescopique

CATÉGORIE G



Conduite d'engins hors production

Déplacement et chargement / déchargement sur porte-engins des engins de chantier des catégories A à F, sans activité de production, pour démonstration ou essais.



ENGINS DE CHANTIER : FORMATION INITIALE (CACES® R482)

ECF B011.PR indice 03 du 28/04/2021



🎯 PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne souhaitant conduire un engin de chantier correspondant à une des catégories de la recommandation R482.

✅ PRÉ-REQUIS :

- Aucune expérience de conduite exigée

👤 **ÂGE :** À partir de 18 ans

🏢 **TYPE D'ENSEIGNEMENT :** Formation en présentiel

🕒 **DURÉE :** Minimum 21h

👥 **EFFECTIF :** Nous contacter

💰 **TARIF :** Voir la grille tarifaire en annexe



Formation éligible au CPF, sous les codes RS : Cat A : 5081, Cat B1 : 5087, Cat B2 : 5089, Cat B3 : 5091, Cat C1 : 5123, Cat C2 : 5093, Cat C3 : 5095, Cat D : 5097, Cat E : 5099, Cat F : 5101, Cat G : 5103.

▶ MÉTIERS VISÉS

Conducteur d'engins de travaux publics.

▶ OBJECTIFS

Être capable de conduire et d'utiliser, dans le respect des règles de sécurité, des engins de chantier dans une ou plusieurs des catégories demandées conformément à la recommandation R482 de la Caisse Nationale d'Assurances Maladie (CNAM).

▶ PROGRAMME & CONTENU

Théorie :

- Connaissances générales
- Technologie des engins de chantiers
- Les principaux types d'engins de chantiers
- Les catégories de CACES®
- Règles de circulation applicables aux engins de chantier
- Risques liés à l'utilisation des engins de chantiers
- Exploitation des engins de chantiers
- Vérifications d'usage des engins de chantier

Pratique :

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste
- Opérations d'entretien quotidien
- Maintenance
- Conduite au moyen d'une télécommande (en option)
- Chargement / déchargement sur porte-engins (en option pour certaines catégories)

▶ DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES®) pour les engins de chantier, conforme à la R482 correspondant à la ou les catégorie(s) demandée(s) et obtenue(s) ou Attestation de résultat (réussite ou échec) Attestation de fin de formation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



ENGINS DE CHANTIER : RECYCLAGE ET PERFECTIONNEMENT (CACES® R482)

ECF B023.PR indice 03 du 29/04/2021



PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne souhaitant conduire un engin de chantier correspondant à une des catégories de la recommandation R482.

Conducteur expérimenté dont le CACES® arrive à échéance.

 **ÂGE :** À partir de 18 ans

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT :** Formation en présentiel

 **DURÉE :** Minimum 14h

 **EFFECTIF :** Nous contacter

 **TARIF :** Voir la grille tarifaire en annexe



Formation éligible au CPF, sous les codes RS : Cat A : 5081, Cat B1 : 5087, Cat B2 : 5089, Cat B3 : 5091, Cat C1 : 5123, Cat C2 : 5093, Cat C3 : 5095, Cat D : 5097, Cat E : 5099, Cat F : 5101, Cat G : 5103.

► MÉTIERS VISÉS

Conducteur d'engins de travaux publics.

► OBJECTIFS

Être capable de conduire en toute sécurité un engin de chantier en situation de travail, dans une ou plusieurs des catégories demandées conformément à la recommandation R482 de la Caisse Nationale d'Assurances Maladie (CNAM).

► PROGRAMME & CONTENU

Théorie :

- Connaissances générales
- Technologie des engins de chantiers
- Les principaux types d'engins de chantiers
- Les catégories de CACES®
- Règles de circulation applicables aux engins de chantier
- Risques liés à l'utilisation des engins de chantiers
- Exploitation des engins de chantiers
- Vérifications d'usage des engins de chantier

Pratique :

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste
- Opérations d'entretien quotidien
- Maintenance
- Conduite au moyen d'une télécommande (en option)
- Chargement / déchargement sur porte-engins (en option pour certaines catégories)

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES®) pour les engins de chantier, conforme à la R482 correspondant à la ou les catégorie(s) demandée(s) et obtenue(s) ou Attestation de résultat (réussite ou échec) Attestation de fin de formation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



Le métier de conducteur d'engins de chantier

Autres appellations
conducteur d'engins de
travaux, conducteur d'engins
du BTP...



Son rôle

Indispensable à la réalisation de grands travaux, le conducteur d'engins de chantier manipule pelles mécaniques, bulldozers, chargeuses, niveleuses, décapeuses, et autres machines.

Il va notamment :

- Préparer le chantier : déblayer le terrain pour permettre le travail du reste de l'équipe
- Travailler selon les cotes de hauteur, profondeur et largeur qui lui sont indiquées
- Participer au nivellement et au terrassement d'un terrain
- Entretien l'engin dont il a la responsabilité et s'assurer du fonctionnement des dispositifs de sécurité

Le conducteur d'engins de chantier peut transporter des matériaux, des minerais ou des déblais sur les chantiers, et peut également être en charge de l'acheminement de l'engin de chantier à l'aide d'un véhicule porteur.

Qualités & compétences requises

Le conducteur d'engins de chantier doit maîtriser la manipulation de sa ou ses machines, mais également les potentielles réparations à effectuer. Il aura besoin d'une grande précision, de bons réflexes et d'une connaissance parfaite des consignes de sécurité.

Il doit faire preuve de sang froid et d'une attention permanente pour piloter ses engins.

Les avantages

En plus d'être un métier en extérieur, le conducteur d'engins de chantier travaille dans les travaux publics et contribue donc à l'ensemble de la société. Il manipule des machines toujours plus techniques et puissantes, tout en utilisant des savoir-faire traditionnels indispensables sur les chantiers.

A noter également que les métiers des travaux publics bénéficient d'une politique salariale valorisante dans laquelle la progression peut être rapide.

Comment y accéder ?

Pour devenir conducteur d'engins de chantier, plusieurs parcours sont possibles :

Obtenir un CACES pour la conduite d'engins de chantiers.

Formation éligible au CPF
Plus d'infos page 71

Titre professionnel conducteur d'engins de chantiers urbains, ou de conducteur d'engins de travaux publics.

Formation éligible au CPF



Perspectives d'évolution

Avec de l'expérience, le conducteur d'engins de chantier peut se spécialiser dans une technique particulière, s'orienter vers la maintenance et la réparation d'engins.

Il peut également monter en grade et gagner en responsabilité, en devenant chef d'équipe de conducteurs d'engins dans des chantiers importants, voire chef de chantier.



UN MÉTIER QUI RECRUTE

Avec la reprise économique et les nombreux départs à la retraite attendus, le métier de conducteur d'engins de chantier est très sollicité.

UN MÉTIER QUI RECRUTE !



1 400 000

salariés travaillent dans le secteur des travaux publics.

Source : <https://www.onisep.fr/>

LES COMMANDITAIRES DU SECTEUR



39%

du chiffre d'affaires du secteur provient de collectivités locales.

Source : <https://www.fntfp.fr/>



La grande majorité d'entre eux travaillent dans des entreprises de moins de 10 salariés.

Source : <https://www.onisep.fr/>

ET APRÈS ?

D'après Pôle Emploi, **42 000 postes** sont disponibles dans le secteur des travaux publics au 1er semestre 2022.

Source : <https://www.pole-emploi.fr>

AIPR : EXAMEN DT-DICT / CONCEPTEUR - ENCADRANT - OPÉRATEUR

ECF B051.PR indice 02 du 11/05/2021



PUBLIC CONCERNÉ :

- Toute personne travaillant à proximité de réseaux enterrés, aériens et/ou subaquatiques.
- "Concepteurs" : personnels intervenant pour le compte d'un responsable de projet, chargés notamment d'effectuer les déclarations de projet de travaux (DT) (maître d'œuvre).
- "Encadrants" : personnels intervenant pour le compte de l'exécutant des travaux et chargés d'encadrer les chantiers de travaux (chef de chantier, conducteur de travaux).
- "Opérateurs" : personnels intervenant pour le compte de l'exécutant des travaux et chargés de conduire des engins ou d'effectuer des travaux urgents dispensés de DT et DICT (conducteur d'engins).

► OBJECTIFS

Être capable de passer l'examen DT-DICT, qui valide la capacité à réaliser des travaux sur des réseaux en conformité de la réforme anti-endommagement.

Être capable de permettre à l'employeur de délivrer l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (A.I.P.R) après qu'il ait estimé la personne compétente.

► MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Passage de l'examen
- Salle dotée d'équipements informatiques connectés à la plateforme nationale d'examen DT-DICT

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Attestation de fin de formation valable 5 ans à compter de la date de réussite à l'examen ou attestation de résultat (réussite ou échec).

 **ÂGE** : À partir de 18 ans

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT** : Formation en présentiel

 **DURÉE** : Minimum 1h

 **EFFECTIF** : Nous contacter

 **TARIF** : Voir la grille tarifaire en annexe

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



AIPR : FORMATION ANTI-ENDOMMAGEMENT DES RÉSEAUX & EXAMEN DT-DICT / ENCADRANT

ECF B052.PR indice 02 du 30/04/2021



PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne travaillant à proximité de réseaux enterrés, aériens et/ou subaquatiques.

"Encadrants" : personnels intervenant pour le compte de l'exécutant des travaux et chargés d'encadrer les chantiers de travaux (chef de chantier, conducteur de travaux).

 ÂGE : À partir de 18 ans

 TYPE D'ENSEIGNEMENT : Formation en présentiel

 DURÉE : Minimum 7h

 EFFECTIF : Nous contacter

 TARIF : Voir la grille tarifaire en annexe



sous le code RS 1282.

► OBJECTIFS

Être capable d'effectuer des travaux sur des réseaux, conformément aux réglementations relatives à la réforme anti-endommagement. Au terme de cette formation, le stagiaire aura acquis les connaissances théoriques nécessaires pour passer l'examen QCM-IPR "encadrant" dans de bonnes conditions.

► PROGRAMME & CONTENU

Etabli sur la base du référentiel de compétences, de l'annexe 5 de l'arrêté du 15/02/2012 modifié :

- Présentation, contexte, objectifs
- Personnes concernées
- Ouvrages concernés
- Investigations complémentaires
- Dispositions en cas d'endommagement d'ouvrage
- Sanctions
- Références

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux, prise en application de l'article R554-31 du code de l'environnement et des articles 21 et 22 de l'arrêté d'application du 15 février 2012 modifié. L'attestation est valable 5 ans à compter de la date de réussite à l'examen. Une attestation d'échec est délivrée si le cas se présente. Attestation de fin de formation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



AIPR : FORMATION ANTI-ENDOMMAGEMENT DES RÉSEAUX & EXAMEN DT-DICT / OPÉRATEUR

ECF B053.PR indice 02 du 30/04/2021



PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne travaillant à proximité de réseaux enterrés, aériens et/ou subaquatiques.

"Opérateurs" : personnels intervenant pour le compte de l'exécutant des travaux et chargés de conduire des engins ou d'effectuer des travaux urgents dispensés de DT et DICT (conducteur d'engins).

 **ÂGE** : À partir de 18 ans

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT** : Formation en présentiel

 **DURÉE** : Minimum 7h

 **EFFECTIF** : Nous contacter

 **TARIF** : Voir la grille tarifaire en annexe



sous le code RS 1282.

► OBJECTIFS

Être capable d'effectuer des travaux sur des réseaux, conformément aux réglementations relatives à la réforme anti-endommagement. Au terme de cette formation, le stagiaire aura acquis les connaissances théoriques nécessaires pour passer l'examen QCM-IPR "opérateur" dans de bonnes conditions.

► PROGRAMME & CONTENU

Etabli sur la base du référentiel de compétences, de l'annexe 5 de l'arrêté du 15/02/2012 modifié :

- Présentation, contexte, objectifs
- Personnes concernées
- Ouvrages concernés
- Investigations complémentaires
- Dispositions en cas d'endommagement d'ouvrage
- Sanctions
- Références
- QCM DT-DICT "opérateur"

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux, prise en application de l'article R554-31 du code de l'environnement et des articles 21 et 22 de l'arrêté d'application du 15 février 2012 modifié. L'attestation est valable 5 ans à compter de la date de réussite à l'examen, ou du 1er janvier 2017 si la date de réussite à l'examen est antérieure au 1er janvier 2017. Une Attestation d'échec est délivrée si le cas se présente. Attestation de fin de formation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



AIPR : FORMATION ANTI-ENDOMMAGEMENT DES RÉSEAUX & EXAMEN DT-DICT / CONCEPTEUR

ECF B054.PR indice 01 du 30/04/2021



PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne travaillant à proximité de réseaux enterrés, aériens et/ou subaquatiques.

"Concepteurs": personnels intervenant pour le compte d'un responsable de projet, chargés notamment d'effectuer les déclarations de projet de travaux (DT) (maître d'oeuvre).

 ÂGE : À partir de 18 ans

 TYPE D'ENSEIGNEMENT : Formation en présentiel

 DURÉE : Minimum 7h

 EFFECTIF : Nous contacter

 TARIF : Voir la grille tarifaire en annexe

► OBJECTIFS

Être capable d'effectuer des travaux sur des réseaux, conformément aux réglementations relatives à la réforme anti-endommagement.

Au terme de cette formation, le stagiaire aura acquis les connaissances théoriques nécessaires pour passer l'examen QCM-IPR "concepteur" dans de bonnes conditions.

► PROGRAMME & CONTENU

Etabli en référence du référentiel de compétences, de l'annexe 5 de l'arrêté du 15/02/2012 modifié :

- Présentation, contexte, objectifs
- Personnes concernées
- Ouvrages concernés
- Investigations complémentaires
- Dispositions en cas d'endommagement d'ouvrage
- Sanctions
- Références

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux, prise en application de l'article R554-31 du code de l'environnement et des articles 21 et 22 de l'arrêté d'application du 15 février 2012 modifié. L'attestation est valable 5 ans à compter de la date de réussite à l'examen. Une attestation d'échec est délivrée si le cas se présente. Attestation de fin de formation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.





DOMAINE

SÉCURITÉ ROUTIÈRE



RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL EN ENTREPRISE

FD RRVLO02 0620



PUBLIC CONCERNÉ :

Titulaire du permis de conduire (catégorie B) en cours de validité, conduisant lors de missions professionnelles et/ou de trajets domicile/travail.

 **ÂGE** : À partir de 18 ans

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT** : Formation en présentiel

 **DURÉE** : Nous contacter

 **EFFECTIF** : Nous contacter

 **TARIF** : Voir la grille tarifaire en annexe

► OBJECTIFS

- Connaître les principaux facteurs de risque afin d'adapter son comportement
- Prendre conscience de ses limites, de celles de son véhicule et de l'environnement
- Comprendre les différentes tâches caractérisant l'activité de conduite
- Maîtriser ses contraintes professionnelles pour réduire les risques
- Renforcer les éléments positifs de sa conduite

► PROGRAMME & CONTENU

Accueil et entrée en formation :

- Présentation des intervenants et tour de table
- Présentation du programme et des objectifs de la formation
- Autoévaluation de son comportement de conduite

Etat des lieux :

- Caractéristiques générales du risque routier professionnel
- Les enjeux liés aux accidents de la circulation pour l'entreprise et pour les salariés

Ateliers en salle :

- Exercice de positionnement personnel par rapport au risque routier
- La physiologie appliquée : la vision, le temps de réaction...
- L'influence des facteurs physiologiques et psychologiques sur le conducteur lors des déplacements professionnels : la gestion des retards, du stress, de la fatigue...
- Les déterminants des comportements dangereux : appropriation d'une grille d'analyse de ses comportements de conduite lors des déplacements professionnels

Ateliers pratiques :

- Les principaux facteurs de risque : alcool, drogues, médicaments, vitesse, distances de sécurité, téléphone...
- Les effets de la vitesse sur la conduite
- Les risques liés aux angles morts et aux manoeuvres
- L'utilité du port de la ceinture de sécurité et l'importance de l'organisation du chargement du véhicule professionnel

Agir sur sa conduite pour faire évoluer ses comportements de conduite : Questionnaire d'auto-évaluation de ses comportements de conduite et engagements personnels.

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Attestation de fin de stage.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



PRÉVENTION DU RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL

FD RRECOVL001 0620



PUBLIC CONCERNÉ :

Titulaires du permis de conduire (catégorie B) en cours de validité, conduisant lors de missions professionnelles et/ou lors des trajets domicile-travail.



ÂGE : À partir de 18 ans



TYPE D'ENSEIGNEMENT : Formation en présentiel



DURÉE : Nous contacter



EFFECTIF : Nous contacter



TARIF : Voir la grille tarifaire en annexe

► OBJECTIFS

- Connaître les principaux facteurs de risque afin d'adapter son comportement
- Prendre conscience de ses limites en tant que conducteur dans un environnement complexe
- Être sensibilisé aux problématiques de l'éco-conduite
- Acquérir les moyens pratiques de réduire sa consommation de carburant et de maîtriser les coûts d'entretien du véhicule
- Construire de manière transversale des liens entre éco-conduite et sécurité routière

► PROGRAMME & CONTENU

Le risque routier :

- Les caractéristiques générales du risque routier professionnel, spécifiques au métier et à l'entreprise
- Les enjeux liés aux accidents de la circulation pour les salariés et l'entreprise
- Les limites du conducteur :
 - Démontrer les limites physiologiques du conducteur
- Le freinage en situation d'urgence, apprendre à freiner, apprendre à éviter de freiner en urgence :
 - Avoir la démonstration pratique des distances nécessaires à l'arrêt d'un véhicule à 60km/h, 50km/h et 30km/h
 - Réaliser des freinages en situation d'urgence, comprendre la technique de freinage adéquate et les paramètres influant la distance d'arrêt
 - Créer des liens entre l'exercice et la conduite sûre (distances de sécurité, anticipation, adaptation de l'allure...

L'éco-conduite :

- Comprendre les enjeux de l'éco-conduite
- L'éco-conduite pratique :
 - Conduire en circulation (15' par stagiaire)
 - Débriefing des données récoltées
 - Comprendre les principes de l'éco conduite
 - Être guidé par le formateur pour adopter les gestes d'éco-conduite
 - Réaliser un deuxième parcours de mise en application

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Attestation de fin de stage.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



PRÉVENIR LE RISQUE ROUTIER ET ÉCO-CONDUITE

FD ECOVL001 0522



PUBLIC CONCERNÉ :

Titulaires du permis de conduire (catégorie B) en cours de validité, conduisant lors de missions professionnelles et/ou lors des trajets domicile-travail.

 **ÂGE** : À partir de 18 ans

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT** : Formation en présentiel

 **DURÉE** : Nous contacter

 **EFFECTIF** : Nous contacter

 **TARIF** : Voir la grille tarifaire en annexe

► OBJECTIFS

- Sensibiliser le conducteur aux problématiques de l'écoconduite
- Donner au conducteur les moyens pratiques de réduire sa consommation de carburant et de maîtriser les coûts d'entretien du véhicule
- Comprendre les liens entre écoconduite et prévention du risque routier

► PROGRAMME & CONTENU

L'écoconduite, une attitude et des techniques :

- Les multiples enjeux de l'écoconduite

Audit de conduite 1 :

- Conduire en circulation pendant minimum 15mn/stagiaire
- Enregistrer les données mécaniques et de consommation via le tableau de bord du véhicule
- Faire débriefer les situations de conduite observées : autoévaluation et coévaluation

L'écoconduite :

- Comprendre les principes pratiques de l'écoconduite : anticipation, temps de réaction, distances de sécurité, accélérations, freinages

Audit de conduite 2 :

- Conduire en circulation sur le même parcours que le 1er audit avec la sonde branchée
- Être guidé par le formateur pour adopter les gestes d'écoconduite
- Débriefer les données récoltées par la sonde
- Comparer le premier et le second parcours pour en tirer des conclusions avec le formateur

Réalisation d'un 3^{ème} parcours de renforcement des acquis :

- Conduite autonome supervisée par le formateur
- Autoanalyse de ses comportements
- Pistes d'amélioration et de progression

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Attestation de fin de stage.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



AUDIT DE CONDUITE

ACCOMPAGNEMENT VERS UNE CONDUITE PLUS SÛRE


FD AUDVLO01 0620



 **PUBLIC CONCERNÉ :**
Tous conducteurs.

 **ÂGE :** À partir de 18 ans

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT :** Formation en présentiel

 **DURÉE :** Nous contacter

 **EFFECTIF :** Nous contacter

 **TARIF :** Voir la grille tarifaire en annexe

► OBJECTIFS

- Accompagner des conducteurs dans la compréhension des éléments qui peuvent
- rendre leur conduite problématique du point de vue de la sécurité routière
- Accompagner des conducteurs dans la prise de conscience des risques générés par leur conduite
- Engager les conducteurs dans un processus volontaire de remédiation de leur conduite afin de minimiser les risques au volant dans le cadre professionnel

► PROGRAMME & CONTENU

Moment 1 :

- Accueil du stagiaire, présentation des objectifs et du programme
- Autoévaluation à partir d'un questionnaire reprenant les principaux déterminants d'une conduite sûre, en lien avec la grille d'observation de la conduite

Moment 2 :

- Audit de conduite pour une analyse de la conduite en situation réelle (sur route, en agglomération, sur voie rapide), à partir d'une grille d'observation de la conduite centrée sur le risque et l'anticipation des situations à risque, en lien avec l'éco-conduite

Moment 3 :

- Entretien visant à mobiliser les conducteurs pour reconnaître les comportements à risque, déterminer les causes des dysfonctionnements observés et renforcer les points positifs
- Bilan et conseils
- Premier niveau d'engagement du conducteur

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Fiche d'évaluation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.





DOMAINE

SÉCURITÉ AU TRAVAIL



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST) : FORMATION INITIALE

ECF H010 indice 09 du 19/11/2021



PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne souhaitant intervenir en situation d'accident du travail et mettre en application ses compétences en matière de prévention au profit de la santé et de la sécurité au travail dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

 **ÂGE :** À partir de 18 ans

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT :** Formation en présentiel

 **DURÉE :** Minimum 14h

 **EFFECTIF :** Nous contacter

 **TARIF :** Voir la grille tarifaire en annexe



sous le code RS 715.

► OBJECTIFS

Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail.

Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels de son entreprise.

► PROGRAMME & CONTENU

Domaine de compétence 1 :

- Situer le cadre juridique d'intervention du Sauveteur Secouriste du Travail
- Réaliser à la survenue de l'accident, une protection adaptée
- Examiner la victime pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Alerter ou faire alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Réaliser les gestes de secours à la victime adaptés

Domaine de compétence 2 :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection au profit d'actions de prévention
- Informer les personnes désignées dans le plan de prévention des situations dangereuses repérées

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

La certification donne droit, si elle est satisfaisante, au certificat de SST de l'Assurance maladie Risques professionnels / INRS. Le certificat est valable 24 mois. Avant la fin de cette période de validité, le SST doit suivre un stage de maintien et actualisation des compétences (MAC) et réussir aux épreuves certificatives. Le certificat SST est reconnu équivalent à l'unité d'enseignement PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1).

Attestation de fin de formation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST) : MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

ECF H020 indice 08 du 18/06/2021



🎯 PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne détentrice d'un certificat SST. Le certificat SST est à recycler au bout de 24 mois.

✅ PRÉ-REQUIS :

- Être titulaire du certificat SST en cours de validité, délivré par une entité habilitée

👤 **ÂGE** : À partir de 18 ans

📖 **TYPE D'ENSEIGNEMENT** : Formation en présentiel

🕒 **DURÉE** : Minimum 7h

📞 **EFFECTIF** : Nous contacter

💰 **TARIF** : Voir la grille tarifaire en annexe



sous le code RS 727.

▶ OBJECTIFS

Être capable de maintenir ses compétences, les actualiser et acquérir les évolutions réglementaires en SST.

Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail.

Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels de son entreprise.

▶ PROGRAMME & CONTENU

Domaine de compétence 1 :

- Examiner la victime pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Alerter ou faire alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Réaliser les gestes de secours à la victime adaptés

Domaine de compétence 2 :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection au profit d'actions de prévention
- Informer les personnes désignées dans le plan de prévention des situations dangereuses repérées

▶ DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

La certification MAC SST donne droit, si elle est satisfaisante, à une nouvelle validité du certificat de SST de l'Assurance maladie Risques professionnels / INRS, pour une nouvelle durée de 24 mois. Avant la fin de cette période de validité, le SST doit suivre un stage de maintien et actualisation des compétences et réussir aux épreuves certificatives. Le certificat SST est reconnu équivalent à l'unité d'enseignement PSCI (prévention et secours civiques de niveau 1). Attestation de fin de formation.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



HABILITATION ÉLECTRIQUE BO, HO (V), EXÉCUTANT-PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE DU PERSONNEL

ECF H130 indice 01



PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne chargée d'assurer des travaux d'ordre non électrique dans l'environnement de pièces nues sous tension.

PRÉ-REQUIS :

- Aptitude médicale reconnue par la médecine du travail pour toutes les formations préparatoire à l'habilitation (partie pratique sur parties actives)
- Aucune connaissances en électricité ne sont requises

 **ÂGE :** À partir de 18 ans

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT :** Formation en présentiel

 **DURÉE :** Minimum 7h

 **EFFECTIF :** Nous contacter

 **TARIF :** Voir la grille tarifaire en annexe

► OBJECTIFS

- Connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé
- Connaître les exigences de la réglementation et la prévention du risque amiante, les dispositions pénale
- Maîtriser les autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés
- Connaître les exigences du code de la santé publique liées à l'exposition à l'amiante de la population, les obligations des propriétaires et donneur d'ordre
- Être capable de choisir les EPI et les MPC, savoir les utiliser et rédiger les consignes d'entretien
- Être capable d'écrire les consignes et notices de poste informant les opérateurs
- Connaître les exigences réglementaire relatives aux conditionnements, identification, stockage, transport et l'élimination des déchets amiantés
- Savoir écrire un mode opératoire et connaître ses modalités de mise en œuvre et les techniques les moins émissives
- Connaître et être capable d'identifier les situations d'urgence, d'incident ou d'accident.

► PROGRAMME & CONTENU

- Introduction, réglementation, statistiques
- Dangers de l'électricité, comment s'en protéger
- Titres d'habilitation : principe, symboles, niveau
- Les zones d'environnement, la signalisation et le balisage de zone de travail
- Consignes en cas d'incident, accident ou incendie d'origine électrique
- Lire et exploiter un titre d'habilitation
- Identification des zones d'environnement et balisage de la zone de travail
- Analyse des risques (électriques et autres)
- Réalisation des différents travaux dans l'environnement de cellules haute tension, armoires, coffrets ou tableaux suivant niveaux d'habilitation

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Attestation de fin de formation.

Un recyclage est suggéré tous les 3 ans.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



HABILITATION ÉLECTRIQUE BO, HO (V), CHARGÉ DE CHANTIER, BS, BE/HE MANŒUVRE - PRÉPARATION À L'HABILIT

ECF H131 indice 01



PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne chargée d'assurer des interventions élémentaires, des travaux d'ordre non électriques et des manœuvres dans l'environnement de pièces nues sous tension.

PRÉ-REQUIS :

- Aptitude médicale obligatoire reconnue par la médecine du travail pour toutes les formations préparatoire à l'habilitation (partie pratique sur parties actives).
- Aucunes connaissances en électricité ne sont requises.

 **ÂGE** : À partir de 18 ans

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT** : Formation en présentiel

 **DURÉE** : Minimum 14h

 **EFFECTIF** : Nous contacter

 **TARIF** : Voir la grille tarifaire en annexe

► OBJECTIFS

Les stagiaires seront capables de réaliser les opérations, d'ordre électrique ou non au voisinage d'ouvrages électriques en respectant les prescriptions de sécurité. En fonction des résultats, permettre à leur employeur de les habilitier, en toute connaissance de cause.

Répondre à l'obligation de formation et d'évaluation faite aux employeurs vis-à-vis de leurs salariés en vue d'éviter les dangers dus à l'électricité dans l'exécution des tâches qui leurs sont confiées (NF-C- 18-510).

► PROGRAMME & CONTENU

Théorie :

- Introduction, réglementation, statistiques
- Dangers de l'électricité, comment s'en protéger
- Les titres d'habilitation : principe d'habilitation, symboles, niveau
- Les zones d'environnement (distances de sécurité et prescriptions), la signalisation et le balisage de zone de travail
- Consignes en cas d'incident, accident ou incendie d'origine électrique

Pratique :

- Lire et exploiter un titre d'habilitation
- Identification des zones d'environnement et balisage de la zone de travail
- Analyse des risques (électriques et autres)
- Réalisation des différents travaux dans l'environnement de cellules haute tension, armoires, coffrets ou tableaux suivant niveaux d'habilitation

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Attestation de fin de formation.

Demande de titre d'habilitation : un avis du formateur est donné sur le niveau requis par le stagiaire. Cet avis permettra au chef d'entreprise de délivrer le titre d'habilitation électrique correspondant. Un recyclage est suggéré tous les 3 ans.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



HABILITATION ÉLECTRIQUE BC, HC - PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE DU PERSONNEL

ECF H132 indice 01



PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne chargée d'assurer des opérations de consignation sur des installations électriques.



PRÉ-REQUIS :

- Aptitude médicale obligatoire reconnue par la médecine du travail pour toutes les formations préparatoire à l'habilitation (partie pratique sur parties actives)
- Avoir des connaissances de base en électricité ou une bonne expérience professionnelle dans les opérations de consignation électrique



ÂGE : À partir de 18 ans



TYPE D'ENSEIGNEMENT : Formation en présentiel



DURÉE : Minimum 21h



EFFECTIF : Nous contacter



TARIF : Voir la grille tarifaire en annexe

► OBJECTIFS

Les stagiaires seront capables de réaliser les opérations, de consignation, sur des ouvrages électriques en respectant les prescriptions de sécurité.

En fonction des résultats acquis, permettre à leur employeur de les habilitier, en toute connaissance de cause.

Répondre à l'obligation de formation et d'évaluation faite aux employeurs vis-à-vis de leurs salariés en vue d'éviter les dangers dus à l'électricité dans l'exécution des tâches qui leurs sont confiées (NF-C- 18-510).

► PROGRAMME & CONTENU

- Introduction, réglementation, statistiques
- Dangers de l'électricité, comment s'en protéger
- Les titres d'habilitation : principe d'habilitation, symboles, niveau
- Les zones d'environnement (distances de sécurité et prescriptions), la signalisation et le balisage
- Les interventions en basse tension et les documents associés
- Consignes en cas d'incident, accident ou incendie d'origine électrique
- Les moyens de protections collectifs et individuels.
- Lire et exploiter un titre d'habilitation
- Identification des zones d'environnement et balisage de la zone de travail
- Analyse des risques (électriques et autres)
- Vérification et utilisation des EPC et EPI
- Réalisation de la mise en sécurité de l'ouvrage (consignation partielle ou totale)
- Réalisation des différents types de consignations sur cellules, armoires, coffrets ou tableaux
- Utilisation des documents liés aux opérations

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Attestation de fin de formation.

Un recyclage est suggéré tous les 3 ans.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



HABILITATION ÉLECTRIQUE BR - PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE DU PERSONNEL

ECF H133 indice 01



🎯 PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne chargée d'assurer des interventions sur des installations électriques.

✅ PRÉ-REQUIS :

- Aptitude médicale obligatoire reconnue par la médecine du travail pour toutes les formations préparatoire à l'habilitation (partie pratique sur parties actives)
- Avoir des connaissances en électricité et une bonne expérience professionnelle dans les opérations d'ordre électrique

👤 **ÂGE** : À partir de 18 ans

📚 **TYPE D'ENSEIGNEMENT** : Formation en présentiel

🕒 **DURÉE** : Minimum 21h

👥 **EFFECTIF** : Nous contacter

💰 **TARIF** : Voir la grille tarifaire en annexe

▶ OBJECTIFS

Les stagiaires seront capables de réaliser les interventions électriques générales, sur des installations électriques en respectant les prescriptions de sécurité. En fonction des résultats acquis, permettre à leur employeur de les habilitier, en toute connaissance de cause.

Répondre à l'obligation de formation et d'évaluation faite aux employeurs vis-à-vis de leurs salariés en vue d'éviter les dangers dus à l'électricité dans l'exécution des tâches qui leurs sont confiées (NF-C- 18-510).

▶ PROGRAMME & CONTENU

- Introduction, réglementation, statistiques
- Dangers de l'électricité, comment s'en protéger
- Les titres d'habilitation : principe d'habilitation, symboles, niveau
- Les zones d'environnement (distances de sécurité et prescriptions), la signalisation et le balisage
- Les interventions en basse tension et les documents associés
- Consignes en cas d'incident, accident ou incendie d'origine électrique
- Les moyens de protections collectifs et individuels
- Lire et exploiter un titre d'habilitation
- Identification des zones d'environnement et balisage de la zone de travail
- Analyse des risques (électriques et autres)
- Vérification et utilisation des EPC et EPI
- Réalisation de la mise en sécurité de l'ouvrage (consignation partielle ou totale)
- Réalisation des différents types d'interventions sur armoires, coffrets ou tableaux
- Utilisation des documents liés aux opérations

▶ DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Attestation de fin de formation.

Un recyclage est suggéré tous les 3 ans.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



HABILITATION ÉLECTRIQUE B1(V), B2(V), B2(V) ESSAI, BE ESSAI, BE MESURAGE, BE VÉRIFICATION - PRÉPARAT

ECF H135 indice 01



PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne chargée d'assurer des opérations d'ordre électrique ou non sur ou au voisinage d'ouvrages électriques.

PRÉ-REQUIS :

- Aptitude médicale obligatoire reconnue par la médecine du travail pour toutes les formations préparatoires à l'habilitation (partie pratique sur parties actives)
- Aucune connaissances en électricité ne sont obligatoires

 ÂGE : À partir de 18 ans

 TYPE D'ENSEIGNEMENT : Formation en présentiel

 DURÉE : Minimum 21h

 EFFECTIF : Nous contacter

 TARIF : Voir la grille tarifaire en annexe

► OBJECTIFS

Les stagiaires seront capables de réaliser ou diriger les opérations, d'ordre électrique ou non, sur ou au voisinage d'ouvrages électriques en respectant les prescriptions de sécurité.

En fonction des résultats acquis, permettre à leur employeur de les habilitier, en toute connaissance de cause.

Répondre à l'obligation de formation et d'évaluation faite aux employeurs vis-à-vis de leurs salariés en vue d'éviter les dangers dus à l'électricité dans l'exécution des tâches qui leurs sont confiées (NF-C- 18-510).

► PROGRAMME & CONTENU

Théorie :

- Introduction, réglementation, statistiques
- Dangers de l'électricité, comment s'en protéger
- Les titres d'habilitation : principe d'habilitation, symboles, Les zones d'environnement (distances de sécurité et prescriptions) signalisation et balisage
- Consignes en cas d'incident, accident ou incendie d'origine électrique
- Les moyens de protections collectifs et individuels
- Les documents applicables en fonction des opérations

Pratique :

- Lire et exploiter un titre d'habilitation
- Identification des zones d'environnement et balisage de la zone de travail
- Analyse des risques (électriques et autres)
- Vérification et utilisation des EPC et EPI
- Réalisation des différentes opérations sur armoires, coffrets ou tableaux suivant niveaux d'habilitation
- Utilisation des documents liés aux opérations

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Attestation de fin de formation.

Demande de titre d'habilitation : un avis du formateur est donné sur le niveau requis par le stagiaire. Cet avis permettra au chef d'entreprise de délivrer le titre d'habilitation électrique correspondant. Un recyclage est suggéré tous les 3 ans.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



HABILITATION ÉLECTRIQUE H1(V), H2(V), H2(V) ESSAI, HE ESSAI, HE MESURAGE, HE VÉRIFICATION - PRÉPARAT

ECF H136 indice 01



PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne chargée d'assurer des opérations d'ordre électrique ou non sur ou au voisinage d'ouvrages électriques.

Toute personne chargée d'assurer des opérations spécifiques : essai, mesurage, vérification.

PRÉ-REQUIS :

- Aptitude médicale obligatoire reconnue par la médecine du travail pour toutes les formations préparatoire à l'habilitation (partie pratique sur parties actives)
- Avoir des connaissances en électricité ou bonne expérience professionnelle dans les opérations d'ordre électrique

 **ÂGE** : À partir de 18 ans

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT** : Formation en présentiel

 **DURÉE** : Minimum 28h

 **EFFECTIF** : Nous contacter

 **TARIF** : Voir la grille tarifaire en annexe

► OBJECTIFS

Les stagiaires seront capables de réaliser les opérations, d'ordre électrique ou non, sur ou au voisinage d'ouvrages électriques en respectant les prescriptions de sécurité

En fonction des résultats acquis, permettre à leur employeur de les habilitier, en toute connaissance de cause.

Répondre à l'obligation de formation et d'évaluation faite aux employeurs vis-à-vis de leurs salariés en vue d'éviter les dangers dus à l'électricité dans l'exécution des tâches qui leurs sont confiées (NF-C- 18-510).

► PROGRAMME & CONTENU

Théorie :

- Introduction, réglementation, statistiques
- Dangers de l'électricité, comment s'en protéger
- Les titres d'habilitation : principe d'habilitation, symboles...
- Haute tension : la distribution, les postes, cellules...
- Les zones d'environnement (distances de sécurité et prescriptions)
- Consignes en cas d'incident, accident ou incendie d'origine électrique
- Les moyens de protections collectifs et individuels
- Les documents applicables en fonction des opérations

Pratique :

- Lire et exploiter un titre d'habilitation
- Identification des zones d'environnement et balisage de la zone de travail
- Analyse des risques (électriques et autres)
- Vérification et utilisation des EPC et EPI
- Réalisation des différentes opérations sur cellules, armoires, coffrets ou tableaux en haute tension
- Utilisation des documents liés aux opérations

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Attestation de fin de formation.

Demande de titre d'habilitation : un avis du formateur est donné sur le niveau requis par le stagiaire. Cet avis permettra au chef d'entreprise de délivrer le titre d'habilitation électrique correspondant. Un recyclage est suggéré tous les 3 ans.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



HABILITATION ÉLECTRIQUE BO, HO (V), EXÉCUTANT - FORMATION CONTINUE À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE DU PE

ECF H140 indice 01



PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne déjà habilitée chargée d'assurer des travaux d'ordre non électrique au voisinage, ou non, des ouvrages électriques dans l'environnement de pièces nues sous tension.

PRÉ-REQUIS :

- Aptitude médicale reconnue par la médecine du travail pour toutes les formations préparatoire à l'habilitation (partie pratique sur parties actives)
- Aucune connaissance en électricité n'est requise

 **ÂGE :** À partir de 18 ans

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT :** Formation en présentiel

 **DURÉE :** Minimum 7h

 **EFFECTIF :** Nous contacter

 **TARIF :** Voir la grille tarifaire en annexe

► OBJECTIFS

Réactualisation des connaissances sur les prescriptions de sécurité pour les personnes effectuant des travaux d'ordre non électriques au voisinage ou non d'ouvrages électriques sous tension ou non tels que définis par la publication UTE C 18-510.

En fonction des résultats acquis, permettre à leur employeur de les habilitier, en toute connaissance de cause.

Répondre à l'obligation de formation et d'évaluation faite aux employeurs vis-à-vis de leurs salariés en vue d'éviter les dangers dus à l'électricité dans l'exécution des tâches qui leurs sont confiées (NF-C- 18-510).

► PROGRAMME & CONTENU

Théorie :

- Introduction, réglementation, statistiques
- Dangers de l'électricité, comment s'en protéger
- Les titres d'habilitation : principe d'habilitation, symboles, niveau
- Les zones d'environnement (distances de sécurité et prescriptions), la signalisation et le balisage de zone de travail
- Consignes en cas d'incident, accident ou incendie d'origine électrique

Pratique :

- Lire et exploiter un titre d'habilitation
- Identification des zones d'environnement et balisage de la zone de travail
- Analyse des risques (électriques et autres)
- Réalisation des différents travaux dans l'environnement de cellules haute tension, armoires, coffrets ou tableaux suivant niveaux d'habilitation

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Attestation de fin de formation.

Demande de titre d'habilitation : un avis du formateur est donné sur le niveau requis par le stagiaire. Cet avis permettra au chef d'entreprise de délivrer le titre d'habilitation électrique correspondant.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



HABILITATION ÉLECTRIQUE BC, HC - FORMATION CONTINUE À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE DU PERSONNEL

ECF H142 indice 01



PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne chargée d'assurer des opérations de consignation sur des installations électriques.

PRÉ-REQUIS :

- Aptitude médicale obligatoire reconnue par la médecine du travail pour toutes les formations préparatoire à l'habilitation (partie pratique sur parties actives)
- Avoir des connaissances de base en électricité ou une bonne expérience professionnelle dans les opérations de consignation électrique

 **ÂGE** : À partir de 18 ans

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT** : Formation en présentiel

 **DURÉE** : Minimum 14h

 **EFFECTIF** : Nous contacter

 **TARIF** : Voir la grille tarifaire en annexe

► OBJECTIFS

Réactualisation des connaissances sur les prescriptions de sécurité pour les personnes effectuant des consignations d'installations électriques tels que définis par la publication UTE C 18-510.

En fonction des résultats acquis, permettre à leur employeur de les habilitier, en toute connaissance de cause.

Répondre à l'obligation de formation et d'évaluation faite aux employeurs vis-à-vis de leurs salariés en vue d'éviter les dangers dus à l'électricité dans l'exécution des tâches qui leurs sont confiées (NF-C- 18-510).

► PROGRAMME & CONTENU

Théorie :

- Introduction, réglementation, statistiques
- Dangers de l'électricité, comment s'en protéger
- Les zones d'environnement (distances de sécurité et prescriptions), la signalisation et le balisage
- Consignes en cas d'incident, accident ou incendie d'origine électrique
- Les moyens de protections collectifs et individuels

Pratique :

- Lire et exploiter un titre d'habilitation
- Identification des zones d'environnement et balisage de la zone de travail
- Analyse des risques (électriques et autres)
- Vérification et utilisation des EPC et EPI
- Réalisation de la mise en sécurité de l'ouvrage (consignation partielle ou totale)
- Réalisation des différents types de consignations sur cellules, armoires, coffrets ou tableaux
- Utilisation des documents liés aux opérations

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Attestation de fin de formation.

Demande de titre d'habilitation : un avis du formateur est donné sur le niveau requis par le stagiaire. Cet avis permettra au chef d'entreprise de délivrer le titre d'habilitation électrique correspondant.

Un recyclage est suggéré tous les 3 ans.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



HABILITATION ÉLECTRIQUE BR - FORMATION CONTINUE À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE DU PERSONNEL

ECF H143 indice 01



PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne déjà habilitée, chargée d'assurer des interventions sur des installations électriques.

PRÉ-REQUIS :

- Aptitude médicale obligatoire reconnue par la médecine du travail pour toutes les formations préparatoires à l'habilitation (partie pratique sur parties actives)
- Avoir des connaissances en électricité et une bonne expérience professionnelle dans les opérations d'ordre électrique

 **ÂGE** : À partir de 18 ans

 **TYPE D'ENSEIGNEMENT** : Formation en présentiel

 **DURÉE** : Minimum 14h

 **EFFECTIF** : Nous contacter

 **TARIF** : Voir la grille tarifaire en annexe

► OBJECTIFS

Réactualisation des connaissances, sur les prescriptions de sécurité, pour les personnes effectuant des interventions, sur des ouvrages électriques sous tension, tels que définis par la publication UTE C 18-510.

En fonction des résultats acquis, permettre à leur employeur de les habilitier, en toute connaissance de cause.

Répondre à l'obligation de formation et d'évaluation faite aux employeurs vis-à-vis de leurs salariés en vue d'éviter les dangers dus à l'électricité dans l'exécution des tâches qui leurs sont confiées (NF-C- 18-510).

► PROGRAMME & CONTENU

Théorie :

- Introduction, réglementation, statistiques
- Dangers de l'électricité, comment s'en protéger
- Les titres d'habilitation : principe d'habilitation, symboles
- Les zones d'environnement (distances de sécurité et prescriptions), la signalisation et le balisage
- Consignes en cas d'incident, accident ou incendie d'origine électrique

Pratique :

- Lire et exploiter un titre d'habilitation
- Identification des zones d'environnement et balisage de la zone de travail
- Analyse des risques (électriques et autres)
- Vérification et utilisation des EPC et EPI
- Réalisation de la mise en sécurité de l'ouvrage (consignation partielle ou totale)
- Réalisation des différents types d'interventions sur armoires, coffrets ou tableaux
- Utilisation des documents liés aux opérations

► DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATIONS

Attestation de fin de formation.

Demande de titre d'habilitation : un avis du formateur est donné sur le niveau requis par le stagiaire. Cet avis permettra au chef d'entreprise de délivrer le titre d'habilitation électrique correspondant.

Un recyclage est suggéré tous les 3 ans.

RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR www.ecf-pro.fr

Pour en savoir plus sur le programme, les moyens humains, les méthodes et moyens pédagogiques, les modalités de suivi et d'évaluation des acquis, les effectifs, les horaires.



NOTRE CENTRE DE FORMATION



Avec une équipe dévouée de 20 professionnels à votre écoute, notre centre de formation spécialisé dans les formations professionnelles du transport et de la logistique mais aussi dans l'ensemble des formations aux permis de conduire vous accompagne tout au long de votre parcours.

Notre calendrier prévisionnel

Certaines parties de nos formations peuvent être suivies à distance : nous contacter

FORMATION TRANSPORT

STAGE CODE (ETG)

Entrée Sortie
Permanente

Semaine Impaire

PERMIS C - C1

Entrée Sortie
Permanente

Semaine paire

PERMIS CE - C1E

Entrée Sortie
Permanente

Semaine paire

PERMIS D - DE

Entrée Sortie
Permanente

Semaine paire

PERMIS BE

Entrée Sortie
Permanente

Semaine paire

PERMIS B96

Nous contacter
Pour connaître les
disponibilités

TITRE PROFESSIONNEL SUR PORTEUR

Du 09/01 au 04/04
Du 11/04 au 11/07
Du 04/09 au 29/11

TITRE PROFESSIONNEL VOYAGEUR

Du 09/01 au 04/04
Du 11/04 au 11/07
Du 04/09 au 29/11

FIMO MARCHANDISES

Du 09/01 au 03/02
Du 06/03 au 31/03
Du 01/05 au 31/05
Du 03/07 au 31/07
Du 04/09 au 29/09
Du 06/11 au 01/12

FCO OU PASSERELLE MARCHANDISES

Du 02/01 au 06/01
Du 16/01 au 20/01
Du 30/01 au 03/02
Du 13/02 au 17/02
Du 27/02 au 03/03
Du 13/03 au 17/03
Du 27/03 au 31/03
Du 10/04 au 14/04
Du 24/04 au 28/04
Du 09/05 au 13/05
Du 22/05 au 26/05
Du 05/06 au 09/06
Du 19/06 au 23/06
Du 03/07 au 07/07
Du 17/07 au 21/07
Du 31/07 au 04/08
Du 14/08 au 18/08
Du 28/08 au 01/09
Du 11/09 au 15/09
Du 25/09 au 29/09
Du 09/10 au 13/10
Du 23/10 au 27/10
Du 06/11 au 10/11
Du 20/11 au 24/11
Du 04/12 au 08/12
Du 18/12 au 22/12

FIMO VOYAGEURS

Du 06/02 au 03/03
Du 05/06 au 30/06
Du 02/10 au 27/10

FCO OU PASSERELLE VOYAGEURS

Du 20/02 au 24/02
Du 01/05 au 05/05
Du 20/08 au 25/08

MATIÈRES DANGEREUSES INITIALE BASE

Nous contacter
Pour connaître les
disponibilités

FORMATION CACES R482 ENGIN DE CHANTIERS

Du 23/01 au 27/01 (A, B1, C1, D, F, G)
Du 20/02 au 24/02 (A, B1, C1, D, F, G)
Du 20/03 au 24/03 (A, B1, C1, D, F, G)
Du 17/04 au 21/04 (A, B1, C1, D, F, G)
Du 15/05 au 19/05 (A, B1, C1, D, F, G)
Du 12/06 au 16/06 (A, B1, C1, D, F, G)
Du 10/07 au 14/07 (A, B1, C1, D, F, G)
Du 07/08 au 11/08 (A, B1, C1, D, F, G)
Du 04/09 au 08/09 (A, B1, C1, D, F, G)
Du 02/10 au 06/10 (A, B1, C1, D, F, G)
Du 30/10 au 03/11 (A, B1, C1, D, F, G)
Du 27/11 au 01/12 (A, B1, C1, D, F, G)
Du 18/12 au 22/12 (A, B1, C1, D, F, G)

FORMATION CACES R489 CHARIOTS

Entrée Sortie
Permanente

FORMATION CACES R485 CHARIOTS GERBEURS

Du 11/01 au 12/01
Du 09/02 au 10/02
Du 09/03 au 10/03
Du 06/04 au 07/04
Du 04/05 au 05/05
Du 01/06 au 02/06
Du 29/06 au 30/06
Du 27/07 au 28/07
Du 24/08 au 25/08
Du 21/09 au 22/09
Du 19/10 au 20/10
Du 16/11 au 17/11
Du 14/12 au 15/12

FORMATION CACES R490 GRUE AUXILIAIRE

Du 09/01 au 11/01
Du 06/02 au 09/02
Du 06/03 au 09/03
Du 03/04 au 06/04
Du 02/05 au 05/05
Du 30/05 au 02/06
Du 26/06 au 29/06
Du 24/07 au 27/07
Du 21/08 au 24/08
Du 18/09 au 21/09
Du 16/10 au 19/10
Du 13/11 au 18/11
Du 11/12 au 14/12

FORMATION CACES R486 MACELLES

Du 09/01 au 11/01
Du 06/02 au 08/02
Du 06/03 au 08/03
Du 03/04 au 05/04
Du 02/05 au 04/05
Du 30/05 au 01/06
Du 26/06 au 28/06
Du 24/07 au 26/07
Du 21/08 au 23/08
Du 18/09 au 20/09
Du 16/10 au 18/10
Du 13/11 au 15/11
Du 11/12 au 13/12

FORMATION HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

HABILITATIONS ELECTRIQUES INITIALE ET RECYCLAGE

1 session 1 mois sur 2
Nous contacter pour connaître les disponibilités
avec possibilités d'être effectué sur votre site

SST INITIAL

1 session 1 mois sur 2
Nous contacter pour connaître les disponibilités
avec possibilités d'être effectué sur votre site

SST RECYCLAGE

Nous contacter pour connaître les disponibilités
avec possibilités d'être effectué sur votre site

AIPR (AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX)

Le 27/01
Le 24/02
Le 24/03
Le 21/04
Le 19/05
Le 16/06
Le 13/07
Le 11/08
Le 08/09
Le 03/11
Le 01/12
Le 22/12

Des sessions peuvent être rajoutée nous contacter

CCTH (CERTIFICAT DE COMPETENCE AU TRAVAIL EN HAUTEUR)

Nous contacter pour connaître les disponibilités
avec possibilités d'être effectué sur votre site

GESTES ET POSTURES

Nous contacter pour connaître les disponibilités
avec possibilités d'être effectué sur votre site



UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE



Référentes stagiaires

Sandrine et Laurence

04 68 59 12 81

secretariat@conduitesecuriteplus.com

Référente handicap

Laurence Hernandez

laurencehernandez@conduitesecuriteplus.com

GRILLE TARIFAIRE

Pour accéder à notre grille tarifaire
complète, c'est par ici !



NOTES



A decorative orange shape, resembling a stylized drop or a rounded 'D', is positioned on the left side of the page.

PROCHE
DE VOUS
POUR ALLER
PLUS LOIN

A white asterisk symbol is located at the top right corner of the white-bordered box containing the text.